

LA MÉTÉO: NUAGEUX, ÉCLAIRCIES EN APRÈS-MIDI.
MINIMUM: -8°, MAXIMUM: -2°.
DEMAIN: PLUTÔT NUAGEUX. DÉTAILS PAGE A 2

LE MIDI
Table d'hôte à partir de 625\$
Georges Coulombe, vendredi au dimanche
881, boul. de Maisonneuve est. Tél.: 527-1221

35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 centes
Ailleurs au Québec: 50 centes, Îles de La Madeleine: 90 centes

Montréal: le compte de taxes grimpe de 7,7%

Le budget de la Ville de Montréal ne croît que de 4,7 p. cent mais la hausse moyenne du compte de taxes foncières atteindra 7,7 p. cent dans le secteur résidentiel.

MARIANE FAVREAU

Si le président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, trace un bilan positif du mandat qu'il achève à la tête de l'administration municipale, le budget de dépenses de \$1,3 milliard qu'il propose pour la prochaine année «ne fera pas l'affaire des Montréalais», estime pour sa part le Rassemblement des citoyens de Montréal.

Tout en diminuant d'un cent le taux de taxe (\$2,62 par \$100 d'évaluation), l'administration

EXEMPLES DE VARIATION DANS LES COMPTES DE TAXES MUNICIPALES

	85	86		85	86		85	86
ÉVALUATION	72 000	76 700	ÉVALUATION	70 200	76 600	ÉVALUATION	70 300	78 800
TAXE	2 001	2 114	TAXE	1 952	2 111	TAXE	1 955	2 171
% AUGMENTATION		5,6	% AUGMENTATION		8,1	% AUGMENTATION		11,0

montréalaise profite de la hausse d'évaluation qui a frappé la propriété. Ce qui se traduit de la façon suivante pour le propriétaire d'une maison unifamiliale-type: évaluée cette année à \$72 000, la maison sera évaluée en 1986 à \$76 000. Le compte de taxes foncières pas-

sera de \$2 001 à \$2 114, c'est-à-dire \$113 de plus, ou 5,6 p. cent. Ceci inclut la taxe olympique qui baisse ici de \$3 et la taxe d'eau reste inchangée à \$60.

Dans le cas d'un duplex actuellement évalué à \$70 200, la hausse du compte de taxes sera de 8,1 p. cent

La Ville indique qu'il s'agit alors d'une hausse de \$6,62 par mois par logement.

Un triplex du même prix subit une hausse du compte de taxes de 11 p. cent, un multiplex (de quatre à 11 logements) évalué en 1985 à \$113 800, coûtera 12,1 p. cent de

plus en taxes foncières. Les conciergeries seront taxées de 5 p. cent de plus en moyenne. Pour les secteurs commercial et industriel, la hausse moyenne de taxes est de 6,47 p. cent.

Ces augmentations des taxes foncières se poursuivent malgré une diminution du taux de la taxe (\$0,48 par \$100) depuis 1980. L'impôt foncier fournit ainsi à la Ville \$45 millions de plus que l'an dernier.

M. Lamarre a expliqué que la part du gouvernement du Québec tenant lieu de taxes est inférieure à la valeur de ses propriétés et entraîne, cette année, un manque à gagner de \$30 millions. Il souhaite la révision de la loi de la fiscalité municipale

voir TAXES en A 2

AUJOURD'HUI

CKAC 73

Non seulement la station CKAC reprend-elle la première place à Montréal, mais elle devient le numéro un au Canada.

page C 1



DIANE HÉBERT

Après avoir appris qu'elle allait être opérée le soir même, Diane Hébert s'est jetée dans mes bras et nous avons pleuré, relate Alvin Savoie, une amie torontoise de la jeune femme.

page A 3

SAQ

Le gouvernement désigne Jean-Roch Boivin en qualité de médiateur dans la grève qui sévit à la Société des alcools.

page A 3

SIDA

Selon le Dr Luc Montagnier, de l'Institut Pasteur, rien ne peut, pour l'instant, enrayer la progression fulgurante du SIDA à travers le monde.

page A 16

DÉMOGRAPHIE

Dans une quinzaine d'années, la moitié des écoliers de Montréal viendront de familles dont les parents ne seront pas originaires du Québec.

page A 14

AFRIQUE DU SUD

Trois Noirs sud-africains sont abattus après avoir attaqué à la roquette une raffinerie de pétrole de l'est du Transvaal.

page C 7

Québec 85



Demain dans LA PRESSE

En plus des résultats d'un troisième sondage CROP sur la popularité des chefs et des partis, et les intentions de vote des Québécois, LA PRESSE publiera demain la liste complète des candidats dans les 122 circonscriptions. Les lecteurs auront intérêt à la conserver pour suivre le dévoilement des résultats lundi soir.

Port-Cartier et Matane: Johnson ne peut obtenir le feu vert de Mulroney
Les libéraux entendent conserver le RÉA

pages A 8 et A 9

Les «dix» haussent le ton contre Ottawa

HALIFAX — Les réunions de premiers ministres se suivent mais ne se ressemblent pas.

MAURICE JANNARD envoyé spécial de LA PRESSE

Hier à Halifax, les provinces ont brisé l'idylle qui durait depuis un an avec le gouvernement Mulroney.

Dès l'ouverture de la Conférence sur l'économie, tous les premiers ministres provinciaux ont dénoncé l'action unilatérale du gouvernement fédéral dans le dossier des dépenses sociales.

Dix mois après l'atmosphère de «renouveau» qui avait marqué la réunion de Regina, les provinces changent d'attitude et s'en prennent maintenant au premier ministre Brian Mulroney pour la réduction de \$2 milliards prévue d'ici à 1990 dans les transferts fédéraux concernant la santé et l'enseignement post-secondaire.

Le chef du gouvernement fédéral était prêt à la critique. Son discours de bienvenue au contenu assez général avait prévenu tout de même les provinces

voir OTTAWA en A 2



L'ex-ministre des Communications, M. Marcel Masse, a été chaudement applaudi par ses anciens collègues, hier, à son arrivée à la Chambre des communes. Le Commissaire aux élections venait de confirmer que M. Masse ne serait pas mis en accusation dans le cadre des infractions à la loi électorale dont il avait été soupçonné.

photolaser CP

AUCUNE ACCUSATION PORTÉE CONTRE LUI Marcel Masse retourne aux Communications dès demain

OTTAWA — Le député conservateur de Frontenac, M. Marcel Masse, a été lavé de

MICHEL VASTEL de notre bureau d'Ottawa

toute accusation hier par le Commissaire aux élections et devrait être assermenté ministre

des Communications dès demain matin.

«J'ai examiné les résultats de l'enquête que j'ai reçus à 13h le jeudi 21 novembre ainsi que les recommandations des conseillers juridiques indépendants, reçues à 20h30 le 26 novembre, et j'ai décidé qu'aucune accusation ne sera portée contre l'honorable

Marcel Masse ni son agent officiel, M. Jean Morrissette», a déclaré hier le Commissaire aux élections.

M. Joseph Gorman a cependant ajouté que «des dénonciations seront déposées sous peu contre d'autres personnes ayant participé à la campagne».

voir MASSE en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées	B 2, B 8 à B 12, C 8
Arts et spectacles	
— Informations	C 1 à C 6
— Horaires	A 13
Décès, naissances, etc.	C 8, C 9
Économie	B 1 à B 7
Éditorial	A 6
Êtes-vous observateur?	B 10
FEUILLETON	
Maryse	B 9
Horoscope	B 11
Le monde	C 7, C 11
Météo	A 2
Mots croisés	B 12
«Mot mystère»	B 10
Quoi faire aujourd'hui	A 13
Télévision	C 1
Tribune libre	A 7
TABLÉO SPORTS	
Bandes dessinées	12, 13
Mots croisés	18

Bombardier s'apprête à lancer sa micro-voiture de trois cylindres

Après deux ans d'études et de tests, le conseil d'administration de Bombardier est sur le point de décider de lancer une voiture propulsée par un moteur

LAURIER CLOUTIER

japonais et assemblée dans une usine de la moitié de la taille de celle que doit construire la société sud-coréenne Hyundai à Bromont, au sud de Montréal, a-t-on appris de sources sûres hier.

Le «projet Vénus», sur lequel

travaille, dans le plus grand secret, une équipe d'une trentaine de personnes depuis l'hiver 1983-84 donne des résultats: une micro-voiture fabriquée au Québec, munie d'un moteur et d'une transmission japonais.

La décision finale viendra des administrateurs de Bombardier, sans doute lors de leur rencontre de janvier, mais au plus tard d'ici à mars si le constructeur japonais spécialiste des micro-voitures tarde à signer le contrat.

Le président du conseil de Bombardier, M. Laurent Beaudoin, a refusé hier de nier ou de confirmer les renseignements obtenus, les qualifiant de «prématurés».

L'enquête de LA PRESSE confirme toutefois que cette première arrive à un fort mauvais moment pour Bombardier qui est en train de compléter les négociations avec le Japon.

D'autre part, le «projet Vénus» suscite beaucoup d'intérêt dans le contexte des projets

de la société Hyundai et éventuellement de Toyota qui, avec General Motors à Boisbriand, permettraient de donner au Québec la «masse critique» nécessaire pour créer un secteur de la sous-traitance. On sourit aussi lorsqu'on se rappelle que GM vient d'évincer Bombardier du secteur des locomotives (fermeture de l'usine de la rue Dickson, dans l'est de Montréal).

Il s'en est passé des choses depuis la fin de l'hiver 1984 lorsque

voir BOMBARDIER en A 2

GRÈVE À LA SAQ



...ELLE EST ENTRETENUE PAR PIERRE MARC POUR QU'ON NE PUISSE PAS FÊTER LA VICTOIRE AU CHAMPAGNE!

GARD

TRUST GENERAL

Participez à notre promotion «Enrichissez vos placements!»

25 000 \$ en prix • 1^{er} prix 10 000 \$ • Tirage 11 décembre
Tous les renseignements du concours à nos succursales

SUCCURSALES: Laval: Place du Carrefour, 682-3200 • Ville Mont-Royal: Centre Rockland, 341-5414 • Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265

Montréal: Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 691-8383 • Montréal: University: 1100, University, 871-7200

Anjou: Place d'Anjou: 355-4780 • Rivière-Sud: Place Portobello, 466-2500 • Hull: 120, Promenade du Portage, 771-3227

CONSEILLERS: Val-d'Or: 825-8101 • Mir/Abitibi: 332-8000 • Repentigny: 871-7536 • Longueuil: 651-9381 • Rivière-Sud-St-Hubert: 462-1880 • Granby: 378-6461

Duvernay: 667-3333

DÉPÔT GARANTI

10 3/8% 9 7/8% 9%

55 mois INT. AN 3 ans INT. AN 18 mois INT. AN

TAUX SUJETS À CONFIRMATION

Insitution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec

FONDS DE PLACEMENT

Fonds d'actions can.: rendement 1^{er} an 21,7%
Fonds d'obligations: rendement 1^{er} an 22,5%
Fonds d'hypothèques: rendement 1^{er} an 16,4%
1^{er} nov. 1984-31 oct. 1985

L'INRS croit que Montréal fait de l'argent avec les banlieues

Personne jusqu'à maintenant n'avait pu répondre de façon précise et détaillée à la question mainte fois soulevée, celle qui consiste à déterminer si Montréal subventionne la banlieue. Les milliers de banlieusards qui chaque jour utilisent les

FLORIAN BERNARD

divers services municipaux de la ville centrale sont-ils à la charge fiscale des Montréalais? À cette question, l'Institut national de recherche scientifique — INRS — vient de répondre «Non». Mais c'est une réponse quelque peu nuancée.

Sept chercheurs de l'INRS, dirigés par Dominique Achour et Gérard Divay, sont venus à la conclusion que les banlieusards génèrent une augmentation des recettes fiscales de la Ville de Montréal suffisante pour couvrir l'ensemble des dépenses de fonctionnement qu'ils occasionnent par leurs migrations quotidiennes vers la ville centrale.

Montréal fait même de l'argent

avec les banlieues. Le dossier de l'INRS signale que pour les années financières 1974-1975, et 1978-79, par rapport au total des dépenses de fonctionnement qu'elle doit encourir, la Ville de Montréal se retrouve bénéficiaire d'un surplus des revenus de \$5,5 millions et de \$7,0 millions respectivement. En 1980, le surplus par rapport aux dépenses atteint près de \$1 million. Ce sont les données les plus récentes, mais selon le rapport cette courbe a tendance à se stabiliser.

Pour réussir à dresser un bilan fiscal de Montréal par rapport à la banlieue, l'INRS a établi une série de 12 coefficients d'attribution des dépenses ou des revenus et s'est servi des enquêtes Origine-Destination sur le flux quotidien des banlieusards dans la métropole. Et en pondérant chacun des coefficients, les chercheurs ont établi le coût réel de la partie des services municipaux attribuable à leur utilisation par les banlieusards. Ils ont ensuite établi le total des revenus engendrés par la banlieue lorsqu'elle se déplace,

travaille ou voyage à Montréal.

L'INRS a inventorié huit services montréalais dont les coûts sont partiellement imputables aux banlieusards, notamment la voie publique, la circulation, le transport en commun, la police, l'environnement, l'aqueduc, etc. Mais elle a également dressé une liste de tous les secteurs où Montréal retire des revenus des banlieusards qui circulent ou séjournent sur son territoire; taxes d'affaires, taxes foncières provenant des compagnies, compensations tenant lieu de taxes, permis et privilèges, taxes à la consommation, amendes et frais, terrains de stationnement, taxe d'amusement, restaurants, etc.

Avant 1970, Montréal était nettement déficitaire dans ses rapports fiscaux avec la banlieue. La création de la Communauté urbaine de Montréal, en 1970, a permis d'améliorer le bilan fiscal de Montréal en faisant partager directement par la banlieue les coûts de deux services impor-

tants, la police et le transport en commun.

Depuis 1979, le surplus que retire Montréal de ses rapports fiscaux avec la banlieue a diminué pour se stabiliser à environ \$1 million annuellement. Les chercheurs de l'INRS concluent que cette baisse est occasionnée par une combinaison des effets de la réforme fiscale et de l'évolution de la structure interne des dépenses de la ville de Montréal, notamment une croissance des dépenses d'administration.

Les bénéfices retirés par Montréal dans ses rapports avec la banlieue disparaissent lorsqu'on ajoute aux dépenses les coûts du service de la dette à long terme. Mais l'INRS signale à ce propos qu'il est difficile de rendre les banlieusards responsables d'une quelconque partie de la dette montréalaise, notamment parce que cette dette dissimule des coûts directement reliés aux jeux olympiques et à d'autres manifestations.



Les travaux avancent

Les travaux vont bon train en vue de la construction de la Maison des Coopérants, derrière la Christ Church Cathedral, rue Sainte-Catherine, entre La Baie (à gauche) et Eaton. Reste à démolir le presbytère qui sera reconstruit 15 pieds plus au sud. Numérotées, les pierres de ses murs seront ensuite replacées dans le même ordre. photo René Picard, LA PRESSE

FRAUDE ÉLECTORALE

Hanigan blanchi

OTTAWA (PC) — Après six mois d'enquête policière, le président de Via Rail Lawrence Hanigan s'est vu blanchi des allégations voulant qu'il ait violé la loi sur les dépenses électorales durant la campagne fédérale de 1984.

C'est ce qu'a confirmé hier M. Richard Rochefort, porte-parole d'Élection Canada.

Rejoint hier à Montréal, l'ancien candidat tory de Laval-des-Rapides garde un goût fort amer d'un système d'enquête qui permet de détruire des réputations sans rétablir les faits par la suite.

«Je trouve que c'est du salissage, même si c'est involontaire», a déclaré M. Hanigan hier, après que le porte-parole du Commissaire aux élections, M. Joseph Gorman, eut confirmé que l'enquête de la Gendarmerie royale n'avait rien donné.

Candidat vedette des conservateurs au Québec, M. Hanigan avait mordu la poussière dans Laval-des-Rapides aux mains du libéral Raymond Garneau. Au printemps, il était nommé président de Via par le premier ministre Brian Mulroney.

«Beaucoup de gens n'osaient pas me parler de l'enquête», a affirmé M. Hanigan. «Pour certains, c'était comme parler à un lépreux», a-t-il lancé.

L'enquête policière avait été rendue publique le printemps dernier, «cinq jours après ma nomination à Via Rail, j'avais ma photo partout dans les journaux», rappelle-t-il. S'il précise ne pas avoir subi de pertes à cause de l'enquête, il estime toutefois que sa nomination aurait pu être injustement suspendue si l'enquête était parvenue plus tôt dans le domaine public.

Le prix Jules-Fournier décerné à Daniel Pérusse

QUEBEC (PC) — Le prix Jules-Fournier du Conseil de la langue française, doté d'une bourse de \$5 000, a été attribué à un jeune journaliste à la pige, M. Daniel Pérusse.

Le jury présidé par M. Pierre Vadeboncoeur et composé de Nicolas Deschamps, Nathalie Petrowski, Clément Marchand et Jacques Guay, reconnaît en lui «un journaliste qui ne semble ja-

mais à bout de souffle ou à court d'images».

Daniel Pérusse collabore à différents périodiques comme l'Actualité, En Route, Readers Digest, L'Express, le Livre d'ici.

Il a déjà obtenu plusieurs prix de journalisme dont le prix Molson pour un billet sur les sports et le prix Canada-Packers pour un article sur l'agriculture.

TAXES

SUITE DE LA PAGE A 1

qui n'aurait pas donné les résultats escomptés.

La surtaxe qui frappe certains immeubles de plus de \$100 000, baisse de cinq cents tandis que la surtaxe pour des terrains vagues pourvus de services passe de \$2 à \$2,50. Ceci en vue de faire pression pour leur développement. La taxe d'eau reste inchangée à \$60 par an. La taxe olympique diminue légèrement à cause de l'agrandissement de l'assiette fiscale.

Parlant de la «force d'inertie des grandes administrations», M. Lamarre a assuré que l'administration a fait tous les ef-

forts possibles pour limiter la croissance des dépenses à 4,7 p. cent, ce qui correspond à peu près à l'inflation, et minimiser l'effort fiscal des Montréalais.

On note une légère diminution (1,7 p. cent) du personnel qui compte 12 334 employés, la fin des subventions pour les constructions de maisons neuves, et une diminution légère des dépenses dans certains services comme la Cidem, les activités culturelles, le secrétariat administratif, la circulation, etc.

L'augmentation des dépenses se fait sentir à certains postes comme la cueillette des ordures ménagères, la contribution à la CUM (\$279 millions), le déneigement, etc. Le service de la dette augmente de \$24,4 millions.

Une surprise de taille: \$30

millions de plus à rembourser après des contestations de comptes de taxes foncières antérieures alors que le montant n'atteignait habituellement pas \$5 millions. Il s'agit de comptes parfois anciens sur lesquels le bureau de révision de l'évaluation foncière a rendu jugement en faveur du contribuable. La Ville doit alors rembourser le trop-perçu et l'intérêt. Ces remboursements auraient fait fondre le surplus dont la Ville aurait pu disposer, signalé-on.

Pour le porte-parole du RCM, M. Robert Perreault, «ce budget ne fera pas l'affaire des Montréalais. L'administration doit rattraper les erreurs du passé et sa marge de manoeuvres n'existe plus. Va-t-elle tenter le coup d'un budget pré-électoral en oc-

tobre prochain comme ce fut le cas en 1982? Ce budget-ci, en tout cas, ne paraît pas électoral», croit-il.

«L'administration paraît coincée et se voit acculée à augmenter les taxes de tout le monde», constate le RCM. Il s'inquiète de la hausse du service de la dette et estime qu'on impute aux immobilisations des dépenses courantes comme la réfection des chaussées.

Quant à la hausse du compte de taxes, «il est presque le double de l'inflation même si on tente de la cacher en parlant d'une baisse de taux d'un cent». Enfin, le RCM «espère que personne ne sera dupe des discours de M. Lamarre à l'égard du développement économique puisqu'il diminue ce budget».

MASSE

SUITE DE LA PAGE A 1

Ovationné par ses collègues conservateurs à la Chambre des communes et applaudi par quelques membres de l'opposition, M. Masse a immédiatement promis de se remettre à la tâche aux Communications: «Après avoir rapatrié notre constitution, il est temps de rapatrier notre culture», a lancé M. Masse, évoquant la possibilité de publier un Livre vert sur la culture dès le printemps prochain.

En conférence à Halifax, le premier ministre Brian Mulroney s'est dit «heureux pour M. Masse, sa famille, les électeurs de Frontenac, le gouvernement et le pays tout entier». M. Mulroney a indiqué que M. Masse sera assermenté de nouveau aux Communications dès son retour à Ottawa, demain matin à 11 h.

Le ministre n'a pas caché son intention de participer à nouveau au débat sur le libre-échange, et se propose d'avoir un entretien avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, responsable de la prépa-

ration des négociations avec les États-Unis. Dans la capitale fédérale, personne ne doute que l'influence politique de M. Masse a été renforcée par cette décision, en particulier au Canada anglais.

M. Masse avait démissionné du cabinet fédéral le 25 septembre, au tout début d'une longue enquête de la Gendarmerie royale sur de prétendues fraudes électorales. L'enquête a donné lieu à de nombreuses perquisitions et interrogatoires de citoyens de la région de Theftford Mines, au point que des plaintes ont été portées au bureau du premier ministre et du solliciteur général.

Malgré tout, la GRC n'a pu impliquer ni M. Masse, ni son agent officiel, même si elle a poussé son enquête jusque chez des proches collaborateurs du député alors qu'il était encore en affaires à Montréal. La GRC, sur la foi de dénonciations, accusait M. Masse d'avoir dépensé \$9 000 sans l'avoir rapporté dans sa déclaration officielle. «Cette dénonciation a été comme un claf pour permettre à la GRC de ren-

trer dans Frontenac», a déclaré hier l'avocat du Parti conservateur, Me Jean Guibault. «Une fois la porte ouverte, ils se sont répandus dans toutes les directions», a-t-il ajouté.

Les noms des personnes qui seront accusées, n'étaient pas connus hier soir mais on pointe du doigt MM. John Vincent, homme d'affaires de Theftford Mines, et le comptable Gilles Remillard, vérificateur de l'Association conservatrice du comté, dont le nom apparaissait aussi dans les dénonciations de la Gendarmerie royale. L'enquête de la GRC a confirmé que les transactions illégales se sont faites à l'insu du candidat et de son agent officiel.

La démission du ministre des Communications en avait surpris plusieurs puisqu'il ne faisait l'objet d'aucune accusation. Il s'agissait en fait d'un précédent. Elle avait soulevé des doutes sur le rôle du bureau du premier ministre puisque cette démission neutralisait en même temps l'un des champions de la défense des intérêts culturels du Canada dans le débat sur le libre-échan-

ge. Le remplaçant de M. Masse, le secrétaire d'État, M. Benoit Bouchard, a cependant continué de «porter vigoureusement le dossier», selon ceux qui ont pu l'observer de près.

M. Masse a souligné hier la réaction des milieux culturels du Canada anglais à sa démission, l'interprétant comme un appui à son approche à la direction du ministère des Communications. Outre une politique du film et le rapport d'un groupe de travail sur la télévision, le ministère des Communications prépare actuellement un mémoire sur la définition d'une politique culturelle canadienne.

M. Mulroney a souvent rappelé qu'il voulait préserver «l'identité culturelle» du pays au cours des négociations commerciales avec les États-Unis, mais il reste à définir ce qu'est cette identité. C'est à cette tâche que M. Masse a dit vouloir s'attaquer en priorité dès lundi. Le Livre vert permettra aux Canadiens, selon lui, d'exprimer leur opinion, «car il n'appartient pas au ministre de définir la culture d'un peuple».

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE A 1

qu'Ottawa est obligé de mettre de l'ordre dans ses finances.

«Le temps est maintenant venu de modérer la croissance des paiements de transfert aux provinces», a dit M. Mulroney. Plus tard dans la journée, il a déclaré: «Nous le faisons, pas parce que nous le voulons, mais parce que nous devons le faire».

Ottawa propose que les deux niveaux de gouvernement s'occupent de leurs domaines de compétence respective et qu'ils suppriment les empiètements et le double emploi dans les programmes et la fonction publique.

Le premier ministre a tout de même pris l'engagement suivant: «Les paiements de transfert ne seront pas coupés. Ils augmenteront plus vite que presque tout autre secteur de dépenses du gouvernement».

M. Pierre Marc Johnson, au nom du Québec, a suggéré un mécanisme de négociation où Ottawa et les provinces pourraient résoudre le litige. La proposition du Québec a été très bien ac-

cueillie par les autres provinces, mais le ministre des Finances, M. Michael Wilson, trouve qu'elle revient à un droit de veto, ce qu'il ne peut accepter.

Le leader ontarien, M. David Peterson, nouveau à ces réunions comme MM. Johnson et Getty de l'Alberta, demande à Ottawa de retarder d'un an l'application des coupures. Elles doivent commencer en avril prochain.

Dans un échange très vif en après-midi avec M. Mulroney, qui a pris l'allure d'une confrontation, le chef libéral provincial a soutenu qu'Ottawa a renié sa parole car les accords fiscaux devaient s'appliquer jusqu'en 1987.

«Les coupures vont détruire notre habilité à donner des soins de santé de qualité et de poursuivre les innovations médicales», a dit M. Peterson, soulignant que le vieillissement prévu de la population sera plus onéreux pour la société, ce qui ajoutera à la facture. De plus, il estime que les restrictions empêcheront de donner une formation adéquate aux étudiants et aux travailleurs.

De son côté, le premier ministre du Manitoba, M. Howard

Pawley, a rendu Ottawa responsable d'avoir détruit le climat de bonne entente qui s'était dessiné à Regina.

«Qu'est-il advenu de l'ère nouvelle, qu'est-ce qui a vraiment changé depuis un an?», a demandé le chef néo-démocrate.

«Avant de venir à cette conférence, j'ai dit que je pensais que les relations fédérales-provinciales s'étaient détériorées depuis plusieurs mois et que le budget de mai en était une des raisons principales», a-t-il dit.

Les premiers ministres des provinces maritimes n'ont pas manqué de rappeler que les réductions unilatérales allaient frapper plus durement leur région.

Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a répondu que les accords fiscaux relevaient d'une loi fédérale uniquement et qu'il n'y avait donc pas de bris unilatéral de contrat.

La question des paiements aux provinces a dominé largement les débats de cette première journée de la Conférence sur l'économie même si le sujet du libre-échange a été abordé quelque peu en matinée, surtout par M. Peterson qui s'oppose fortement à ce principe.

Dans l'après-midi, le ministre des Finances du Québec, M. Bernard Landry, a répondu à certains arguments de l'Ontario lorsqu'il a donné l'accord québécois aux négociations entre le Canada et les États-Unis.

M. Landry est venu pour une journée seulement. Ce sont le vice-premier ministre, M. Marc-André Bédard, et le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, qui représenteront la province aujourd'hui.

La question du libre-échange sera le premier sujet à l'ordre du jour ce matin. Après quoi, il y aura l'agriculture et les pêches. S'il reste du temps, les premiers ministres discuteront de l'égalité dans l'emploi des femmes et du développement économique régional.

Pour sa part, M. Mulroney a déclaré, en concluant les travaux d'hier, que les débats avaient été vigoureux. «Il y a certaines divergences de vues, c'est normal», a-t-il dit. «Le sujet des transferts est important et difficile», a-t-il ajouté.

Mais, Ottawa ne bougera pas, a-t-il prévenu. «Nous devons montrer que nous luttons contre le déficit», a dit M. Wilson.

DEMAIN dans LA PRESSE

■ **PSYCHIATRIE ET TOUR D'IVOIRE:** Directeur du Centre de recherche de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine, le docteur Yves Lamontagne est d'avis qu'il faut poursuivre un double travail de recherche et d'information du grand public. Et pour atteindre ces objectifs, il faudra, à son avis, que ses collègues descendent de leur tour d'ivoire et sachent utiliser les moyens modernes de communication. Une interview d'Agnès Gruda que l'on trouvera dans la page «Sciences et techniques».

■ **EN NOUVELLE-ZÉLANDE:** François Trépanier a rapporté de Nouvelle-Zélande des impressions sylvestres et agrestes: la visite du ranch de Bill Shaw lui a permis d'entrer en contact avec l'élevage et la tonte des moutons; une excursion en avion léger lui a donné l'occasion de survoler et d'apprécier les neiges éternelles des Alpes du Sud. Il nous dit également comment il faut s'y prendre pour préparer son voyage dans ce pays situé à 24 heures d'avion du Canada. Dans le cahier «Vacances/Voyage».

La Quotidienne Tirage d'hier 638 à trois chiffres 8513 à quatre chiffres

LA MÉTÉO

Yendredi, 29 novembre 1985
AUJOURD'HUI: Min.: -8° Max.: -4°
NUAGE, AVEC DES ÉCLAIRS. PLUS FRÉQUENTES EN APRÈS-MIDI
DEMAIN: PLUTÔT NUAGEUX

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-14	-6	Nuag., neige
Outaouais	-10	-4	Nuag., éclair
Laurentides	-10	-4	Nuag., éclair
Cantons de l'Est	-9	-4	Nuag., éclair
Mauricie	-15	-5	Nuag., neige
Québec	-9	-4	Nuag., neige
Lac-Saint-Jean	-14	-5	Nuag., éclair
Rimouski	-10	-3	Nuag., éclair
Gaspésie	-10	-3	Nuag., éclair
Bas-Caraïbe	-15	-5	Enl., nuag.
Sept-Îles	-15	-5	Enl., nuag.

États-Unis	Min.	Max.	Aujourd'hui		
Boston	1	4	N.-Orléans	23	27
Buffalo	1	4	Pittsburgh	3	6
Chicago	0	4	S. Francisco	0	12
Miami	21	27	Washington	9	16
New York	6	8	Dallas	4	7

les capitales	Min.	Max.	Aujourd'hui		
Amsterdam	11	15	Madrid	3	9
Athènes	11	16	Moscou	-7	-5
Acapulco	1	5	Mexico	9	21
Berlin	-9	0	Olo	-7	-5
Bruxelles	-1	5	Paris	2	5
Buenos Aires	11	26	Rome	3	12
Copenhague	1	5	Stock	2	4
Gênes	-1	2	Stockholm	-2	0
Hong Kong	21	27	Tokyo	6	17
Le Caire	14	24	Trinidad	26	28
Lisbonne	11	13	Vienne	-6	0
Londres	11	13			

BOMBARDIER

SUITE DE LA PAGE A 1

six micro-voitures japonaises — soulagées de toutes marques d'identification — étaient mises à rude épreuve dans un secteur pittoresque et retiré de Valcourt, démontées de fond en comble, etc.

M. Jean Labbé, styliste formé en Californie, qui a travaillé sur plusieurs projets de véhicules de transport dont des trains à grande vitesse, a sué avec le groupe de 30 qui sortira la deuxième prototype dans 15 jours, quitte à y travailler encore toute la nuit.

Le premier prototype, conçu tout à la main comme chez les

grands carrossiers, est une petite voiture urbaine de trois portières (hayon arrière), trois cylindres et trois places (une seule à l'arrière). Les Innocenti, Chevette de GM et Fortza de Nissan peuvent transporter quatre personnes. On a prévu d'autres modèles que les trois portières.

Plusieurs firmes spécialisées, dont une de Californie, utilisent le premier prototype pour l'étude de marché. «Jusqu'ici, les résultats sont très bons», ont déclaré les mêmes sources.

On procédera aux essais avec le deuxième prototype. Très économique, la micro-voiture affichait en théorie une performance de 60 km au gallon.

Au niveau du style, l'auto diffère quelque peu des concurrentes. Elle accroche l'oeil, avec son capot surbaissé et son arrière surélevé.

Son aérodynamisme promet d'être «bien meilleur» que celui des Chevette et Innocenti. L'auto pourrait atteindre une vitesse de pointe de 100 km/heure. «Son design est très intéressant», a-t-on ajouté.

C'est à l'usine de Valcourt qu'on a aussi fabriqué les moules de la carrosserie de la micro-Bombardier, pas encore baptisée, qui vise d'abord le marché de l'Amérique du Nord. Mais on n'exclut pas l'Europe.

Le Japon apprécierait aussi

une auto qu'on peut facilement garer, avec un bon coffre d'une bonne hauteur.

Le prix constituera un critère de la plus haute importance. Il sera «le plus bas du marché, un peu moins de \$7 000 en 1987», a-t-on laissé entendre.

Bombardier prévoit construire 50 000 véhicules par année, contre 100 000 pour Hyundai.

Interrogé à ce sujet hier, le ministre de l'Industrie et Commerce, M. Rodrigue Biron, a confirmé qu'Ottawa et Québec sont convenus, en août, de contribuer près de \$2 millions à l'étude de faisabilité de \$5 millions parce qu'on considérait le projet comme «sérieux».



Jeannine Poirier, Alvina Savoie et son mari Clarence posent autour de la photo de Diane Hébert dans la maison des Savoie, à Toronto. téléphoto CP

DEUXIÈME INTERVENTION POUR STOPPER L'HÉMORRAGIE Diane a dû puiser tout son courage avant l'opération

■ TORONTO — « Oh non ! Pas asthère, pas avant Noël ! Je veux aller chanter à la Messe de minuit, ma famille va venir... et puis là, je vis ! »

Diane Hébert s'est effondrée un moment, lundi soir, quand on lui a appris que la greffe cœur-poumons qu'elle attendait depuis deux ans allait pouvoir se réaliser le soir même.

PAUL ROY
envoyé spécial de LA PRESSE

L'opération de six heures et demie a eu lieu dans la nuit de lundi à mardi au Toronto General Hospital. Hier, l'état de la Montrealaise de 28 ans était toujours considéré comme critique, mais stable. Une porte-parole de l'hôpital a également confirmé que Diane Hébert avait subi une deuxième intervention pour enlever une hémorragie interne, mercredi soir.

« Après avoir racroché, lundi soir, elle s'est jetée dans mes bras et nous avons pleuré », a relaté hier à LA PRESSE Mme Alvina Savoie, une Torontoise chez qui Diane Hébert et son compagnon Yves Kochenburger, 27 ans, vivaient depuis un mois.

Une dernière photo...

« Puis Yves l'a calmée, nous l'avons réconfortée et elle a repris le dessus. Mais avant de partir pour l'hôpital, elle a voulu se faire photographier avec nous. On a pris plusieurs photos... c'était la plus courageuse de nous tous ! »

Depuis, Mme Savoie, son mari Clarence et leur autre pensionnaire, Mlle Jeannine Poirier, « usent » leurs chapelets à prier pour Diane.

« C'est une amie qu'on n'oubliera jamais, lance la sexagénaire.

C'est une enfant qui a un grand cœur, je l'ai aimée en la voyant. »

Mais Diane Hébert ne s'est pas fait des amis chez les Savoie depuis son arrivée à Toronto, le 26 septembre dernier. (Elle arrivait de Palo Alto, en Californie, où elle avait attendu 23 mois l'opération qui vient enfin de se réaliser à Toronto).

Le chant de Diane

Un samedi soir, le mois dernier, elle s'était rendue à la messe à l'église francophone Sacré-Coeur, angle Sherbourne et Guérard. Constatant que cela manquait de musique, elle était allée trouver le père Pierre Courteau et lui avait offert ses services : elle a déjà enseigné la musique.

Le samedi suivant, le curé annonça à ses paroissiens qu'une jeune femme en attente d'une greffe allait chanter pour eux. Quand Diane commença à chanter en s'accompagnant à l'orgue, l'église s'est mise à pleurer.

« Je l'avais fait monter dans le jubé une demi-heure d'avance pour qu'elle ait le temps de récupérer, explique Yves. Et elle avait augmenté son débit d'oxygène. »

Depuis plusieurs mois, Diane ne marchait plus et devait se promener avec ses bonbonnes d'oxygène 24 heures par jour. Au moindre effort, ses doigts et ses lèvres bleuisaient.

La maladie

Depuis la naissance de sa fille Isabelle, le 30 septembre 1980, elle souffrait d'hypertension pulmonaire, maladie rare qui bloque ses artères et la prive d'oxygène.

Après l'accouchement, elle se sentait toujours fatiguée ; mais ce n'est qu'en janvier 1983 que le docteur Marc Frenette, de l'hôpital

Sacré-Coeur de Cartierville, a diagnostiqué le mal. Diane ne devait l'apprendre que quelques mois plus tard.

Elle travaillait alors au magasin « Château d'aujourd'hui », à Laval, et donnait des cours de musique le soir. Yves, qu'elle avait rencontré la veille du Jour de l'an 1983 et qui vivait avec elle à Laval, était technicien en réfrigération.

« Ce soir-là, Diane m'attendait quand je suis rentré de travailler. Elle avait quelque chose d'important à m'annoncer », a-t-il confié à LA PRESSE.

En gros, elle lui apprenait qu'il lui restait six mois à vivre si on ne lui greffait pas de nouveaux organes : « Mes chances de m'en sortir ne sont pas grosses... tu restes-tu, ou tu t'en vas ? »

Yves, un grand gaillard alors âgé de 25 ans, affirme ne pas avoir hésité une minute. En octobre 1983, le couple quittait le Québec pour la Californie.

À l'hôpital Stanford, de Palo Alto, en Californie, on pratiquait l'opération dont Diane avait besoin. Ils y sont demeurés 23 mois durant lesquels aucun donneur compatible ne s'est manifesté : Diane, qui mesure cinq pieds, un pouce et qui pèse 90 livres, possède une très petite cage thoracique.

Avant leur départ, le Club Optimiste de Laval avait récolté suffisamment de fonds pour leur permettre de subsister. En outre, des milliers de personnes ont écrit à Diane durant son exil.

Un de ces envois contenait un article de journal annonçant qu'une équipe de chirurgiens de Toronto pratiquait désormais la greffe cœur-poumons.

Diane communiqua avec le docteur Joel Cooper, de Toronto,

qui refusa d'abord de la recevoir. Son cas se compliquait du fait qu'elle avait déjà subi une intervention au cœur à l'âge de six ans.

« Je vous donne mon corps, pratiquez-vous sur moi ! », lança-t-elle, à bout d'arguments.

Il accepta de la recevoir pour une série de tests. Elle débarqua à Toronto le 26 septembre. Deux mois plus tard, elle recevait la greffe tant espérée.

« Avant l'opération, elle nous a téléphoné », relate sa mère, Cecile Hébert, que nous avons rencontrée à Toronto en compagnie de son mari, Robert, et de leur autre fille, Claudette, de 13 ans l'aînée de Diane.

« Maman, je vais être opérée à minuit, lui a-t-elle annoncée. Si ça ne réussit pas, je ne veux pas que tu pleures : c'est lui, en haut, qui voudra m'avoir... »

Puis elle a téléphoné à Isabelle, sa fille de cinq ans, qu'elle a tirée du lit à 23 h : « Allo, c'est maman... maman a eu son donneur, elle va l'avoir son petit cœur. »

Yves s'était trouvé un emploi à Toronto. Depuis lundi, il passe toutes ses journées et une partie de ses nuits à l'hôpital.

« Je suis confiant, répond-il sans hésiter. L'important pour moi, c'était qu'elle se rende à la salle d'opération et maintenant, ce qui va arriver, je vais l'accepter. Si elle était morte avant l'opération, j'aurais été amer... »

« Deux ans ensemble 24 heures par jour, sept jours par semaine, ça n'a pas toujours été facile. Mais je peux dire que ces deux années-là ont été les plus belles de ma vie. Diane et moi, on a vécu des expériences extraordinaires ensemble. Et j'espère qu'on va continuer. »

SAQ: Jean-Roch Boivin agira comme médiateur

■ Plutôt mal accueillie par le Syndicat des employés des magasins et des bureaux de la Société des Alcools du Québec, la l'intervention d'un conciliateur, depuis mardi soir, a tourné à vide. Vingt-quatre heures plus tard, le gouvernement désignait Me Jean-Roch Boivin, observateur à la table des négociations depuis le déclenchement de la grève, pour agir comme médiateur entre les deux parties.

NICOLE BEAUCHAMP

« Depuis deux jours, les pourparlers avaient ralenti pour ne pas dire qu'ils étaient tombés au point mort. Mais à la suite d'échanges entre le gouvernement et la SAQ, Jean-Roch Boivin est devenu médiateur, hier soir. Ses interventions à ce titre, aujourd'hui nous laissent croire à la possibilité de développements susceptibles d'accélérer la conclusion d'une entente », a déclaré le président du syndicat, M. Ronald Asselin, joint par téléphone au Grand Hôtel de Montréal.

de point de repère pour le public préoccupé de ne pas se mettre au régime sec forcé.

« On n'a plus confiance dans un règlement rapide de la grève puisque les élections seront très bientôt choses du passé. La grève va durer pendant combien de temps après? », disait hier un Montréalais qui, comme d'autres Québécois et malgré la menace de verglas, arrivait faire ses achats au magasin des alcools de Hawkesbury, en Ontario.

Pas de cohue, ni de queue d'attente interminable, hier, à ce magasin de la petite municipalité ontarienne, située à environ 100 kilomètres de Montréal. Mais on observait un va-et-vient continu de voitures arborant les plaques d'immatriculation marquées du « Je me souviens ». Une bonne vingtaine, en l'espace d'une heure au moment du lunch. Huit automobilistes interrogés par LA PRESSE s'étaient déplacés de Montréal, et une neuvième de Hudson afin de s'assurer de pouvoir arroser les parties prévues en fin de semaine, les réceptions du temps des Fêtes ou encore satisfaire à leurs habitudes de consommation.

« Les Québécois achètent surtout des bouteilles de spiritueux parce qu'ils peuvent se rabattre sur les dépanneurs et les épiceries quant aux vins », de constater le directeur de la succursale de Hawkesbury. De fait, les tablettes des étalages à l'enseigne des spiritueux se dégarnissaient à vue d'oeil.

« Le volume des ventes augmente et les commandes pour renouveler la marchandise proviennent pour l'instant de nos magasins d'alcools de Hawkesbury et de Lancaster non loin de Cornwall », a affirmé M. Bill McLelland, directeur régional à Ottawa du Liquor Control Board of Ontario.

À écouter les Montréalais qui ont parcouru le trajet jusqu'à la province voisine, ils ont abandonné la recherche des succursales maintenues ouvertes par la SAQ. D'après un porte-parole au local du Syndicat des employés des magasins et des bureaux de la Société des Alcools du Québec, au moins trois magasins de la SAQ restaient ouverts durant l'après-midi, et ce depuis quelques jours : celui de la rue Beaubien est à l'angle de Saint-André, de la Place Versailles sur Sherbrooke est, et du Mail Champlain à Brossard.

Leur stock n'était pas encore épuisé. Les quelque 200 grévistes qui se sont massés à l'entrée de la SAQ, tôt hier matin, afin de bloquer les camions de livraison, n'ont guère pu paralyser les opérations. « Nous avons obtempéré aux ordres de circuler des policiers, qui d'ailleurs se montrent polis et courtois à notre égard. Tout le monde veut éviter qu'il y ait de la casse », relate Réal Racette du syndicat.



photothèque LA PRESSE
Jean-Roch Boivin

La convention collective des 2 400 membres du SEMB, dont plus de la moitié sont des employés temporaires ou à temps partiel, a expiré en décembre dernier. Les points en litige portent essentiellement sur les salaires et le statut des employés à temps partiel. Bien sûr, la privatisation de la SAQ, combattue par le syndicat devant les tribunaux et suspendue jusqu'à la fin de janvier, reste un problème présent.

Le présent conflit, qui a éclaté en pleine campagne électorale, couvait depuis le début d'octobre. Il reste maintenant trois jours avant le scrutin. Cette date tient lieu — semble-t-il —



Ce client québécois faisait hier ses provisions d'alcool à Hawkesbury, Ontario. photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

LE MEURTRE DE L'AGENT JACINTHE FYFE

Poirier est apte à subir un procès

■ Premier individu au Canada à être accusé du meurtre d'un agent de police féminin, Réal Poirier, 21 ans, de Saint-Zotique-de-Vaudreuil, est en état de faire face à la justice et de subir un procès.

LÉOPOLD LIZOTTE

Au terme d'un examen psychiatrique de trente jours, c'est à cette conclusion qu'est arrivé le docteur Jacques Talbot, de l'Institut Philippe-Pinel. Le prévenu, un petit homme malingre qui avait cependant meilleure mine que lors de sa première apparition en cour, fin octobre, a donc comparu formellement devant le juge Claude Joncas pour le meurtre, au premier degré, de l'agent Jacinthe Fyfe, 25 ans, qui faisait

partie de la police de la CUM depuis quatre ans.

Le rapport d'examen déposé devant le juge Joncas souligne que le prévenu semble souffrir de certaines déficiences mentales et de troubles de comportement. Mais il ajoute qu'il n'est pas pour autant atteint de maladie mentale.

Il reviendra en cour le 11 décembre, alors que la Couronne, représentée par Me Claude Parent, communiquera au procureur du prévenu, Me Robert La Haye, la preuve qu'elle entend présenter à l'enquête préliminaire. Si une telle enquête est décriée par la cour, on décidera immédiatement de la date où elle aura lieu.

Le verdict rendu par le psychiatre n'a pas semblé surprendre outre mesure le défenseur de

Poirier, qui, comme tout le monde, a constaté une amélioration sensible de l'apparence de son client.

Me La Haye a fait remarquer que les conclusions du docteur Talbot ne lui interdisaient aucunement, au moment du procès, de présenter quand même une défense d'aliénation mentale au moment de l'acte.

Car c'est sur l'état actuel du prévenu que le psychiatre s'est prononcé, en établissant que ce dernier connaît la nature de l'accusation portée contre lui et ses conséquences, et qu'il peut aider son avocat à assurer sa défense.

Me La Haye a signalé au passage que d'autres défenses sont également possibles pour celui qui a déchargé sa carabine de calibre .308 dans la portière de la voiture de patrouille dans laquelle

l'agent Fyfe et son compagnon avaient répondu à un appel d'urgence, le 26 octobre dernier, au Malcolm Circle, de Dorval.

On sait que le jeune homme, qui se serait senti menacé et même poursuivi, ce soir-là, se serait rendu à cet endroit dans une auto volée. Le véhicule tombé en panne sèche, il aurait tenté de se faire admettre dans deux ou trois maisons.

Il voulait apparemment qu'on appelle une voiture de police, mais lorsqu'elle arriva, c'est le drame qui se produisit.

Son procureur fait remarquer que la poursuite se devra de prouver l'intention spécifique de tuer chez son client. Et puis il y a la théorie de « l'accident » qui, en cas pareil, peut aussi se défendre.

LE CAHIER SPÉCIAL

Ne manquez pas samedi dans

SPORTS D'HIVER

la presse

Panorama des grands centres de ski alpin de dix régions du Québec avec description complète de leurs installations. Le cahier spécial fait également mention des sentiers de ski de randonnée. On y trouvera de plus, les nouveautés en fait d'équipement et les dernières tendances dans les vêtements de ski.

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens ne veulent pas voir le nombre des immigrants augmenter

L'intention annoncée récemment par le gouvernement d'augmenter le contingentement des immigrants au Canada au cours des prochaines années va à l'encontre de l'opinion populaire.

Si on demandait aux Canadiens de planifier une politique de l'immigration, seulement 14 p. cent d'entre eux seraient favorables à une augmentation tandis que 38 p. cent maintiendraient l'immigration à son niveau actuel et que 42 p. cent la diminueraient.

L'opinion des Canadiens a peu changé à ce sujet depuis une décennie. En 1975, 10 p. cent étaient en faveur d'une augmentation, 43 p. cent du maintien des contingentements et 39 p. cent d'une réduction.

La question posée était la suivante : « S'il était de votre ressort de planifier la politique du Canada en matière d'immigration, seriez-vous porté à augmenter l'immigration, à la diminuer ou à la maintenir à son niveau actuel ? »

	Augmenter	Diminuer	Maintenir	Ne savent pas
Ensemble du pays — 1985	14%	42%	38%	6%
— 1975	10	39	43	8
Langue maternelle:				
Anglais	11	50	36	4
Français	15	34	44	7
Autre	27	26	38	9
Formation scolaire:				
Élémentaire	12	47	32	9
Secondaire	12	44	39	5
Universitaire	23	33	41	3

Les personnes qui aimeraient diminuer l'immigration font fréquemment état du niveau élevé de chômage (72 p. cent) et estiment que le Canada a une population suffisamment forte (14 p. cent). Celles qui sont favorables au maintien des contingentements actuels font des remarques semblables dans les proportions respectives de 41 p. cent et 19 p. cent.

Les trois raisons le plus souvent invoquées par les personnes favorables à une augmentation de l'immigration sont les suivantes : les immigrants ont constitué un actif pour le pays (21 p. cent) ; notre pays a besoin d'une population plus grande (20 p. cent) ; l'étendue du territoire canadien et ses régions non peuplées (16 p. cent).

Les résultats du sondage sont fondés sur des entrevues personnelles à domicile, effectuées entre les 3 et 5 octobre, auprès de 1 028 adultes âgés de 18 ans et plus. Pareil échantillon est précis à quatre points près, 19 fois sur 20.

USINE TOYOTA

Le Québec est encore en lice

Toyota n'a pas encore choisi l'endroit où sera érigée son usine canadienne. Mais, loin d'être écarté du dossier, Québec aurait gagné des points et serait maintenant nez à nez avec l'Ontario.

GÉRALD LEBLANC

C'est ce qui se dégage d'une série de coups de sonde lancés par LA PRESSE depuis deux ou trois jours, à Québec, Montréal, Ottawa Toronto et même Tokyo.

« Il y aura une usine Toyota au Canada mais le choix de l'emplacement n'est pas encore arrêté. Il reste quelques petits détails à régler. La décision finale sera prise et annoncée avant la fin de l'année », affirme Hector P. Dupuis, vice-président de Toyota Canada à Toronto.

Mais le Québec est-il encore dans la course ? « L'usine sera construite entre l'Atlantique et le Pacifique. C'est tout ce que je peux vous dire », répond prudemment M. Dupuis.

Mettant bout à bout les bribes d'information glanées ici et là, on arrive à la conclusion que la partie se joue présentement entre Cambridge en Ontario et l'est de Montréal au Québec.

Mais il n'est pas facile de percer le mur du silence et des chuchotements tout asiatiques entourant ce dossier. Il y a une foule d'intervenants dans ces délicates négociations et personne ne veut porter le blâme d'avoir lâché le mot qui pourrait heurter ces mystérieux Japonais.

En plus des péquistes pilotés

par Rodrigue Biron, des députés conservateurs québécois qui ont même formé un « comité de l'auto », on retrouve en effet toute sorte de monde dans ce dossier. À commencer par la Ville de Montréal qui aurait présenté un « dossier de première classe » pour attirer Toyota. La Caisse de dépôt dont les courtiers sont en contact constant avec le marché japonais disposent, en la personne de Normand Bernier, d'un des Canadiens les mieux informés des coutumes nipponnes.

Même les Nordiques de Québec sont de la partie. Leur président, Me Marcel Aubut, joue en effet un rôle-clé d'entremetteur entre les dirigeants de Toyota et le ministre québécois Rodrigue Biron.

Ancien délégué du Québec à Tokyo, Normand Bernier nous expliquait que les Japonais ont l'habitude d'attendre jusqu'à la dernière minute avant d'annoncer une décision. Au cas où un événement imprévu viendrait modifier la conjoncture.

Chaque geste est analysé. L'installation de Hyundai au Québec risque de voir les automobilistes de la Belle Province délaissés par les japonaises pour les coréennes. C'est un point qui n'échappe pas à Toyota.

Bob White, le président des travailleurs de l'automobile concentrés en Ontario, déclare que ses syndiqués n'accepteront jamais les « équipes polyvalentes » à la japonaise. La cote du Québec monte de quelques points. Assez paradoxalement d'ailleurs, il se pourrait que Toyota préfère le Québec à l'Ontario (un gouvernement minoritaire et des syndicats

agressifs) pour des raisons de stabilité. Quel retour des choses et quel changement depuis 1976 !

Un adjoint anglophone de Brian Mulroney indiquait ainsi à LA PRESSE que le climat des relations de travail n'était pas étranger à l'installation de Hyundai à Bromont. Dans le même sens, la combativité des TUA ontariens défavorisent actuellement cette province au profit de la Colombie Britannique et du Québec dans le dossier Toyota.

À l'ambassade du Canada à Tokyo, on indiquait hier que Toyota éprouverait des difficultés à trouver en Ontario le genre de site convoité par Toyota.

On fait valoir dans les milieux

québécois que le fait d'être parti de loin et d'avoir rejoint l'Ontario donne des ailes aux intervenants québécois, qui sont en voie d'apprendre eux aussi l'art du lobbying.

Au ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, c'est le sous-ministre Lasalle qui est responsable du dossier de l'implantation d'usine d'automobile. Il est actuellement ... en Asie pour deux semaines.

Québec ne demande pas à Ottawa de favoriser Montréal mais uniquement de faire savoir aux dirigeants de Toyota que le Canada n'a pas de préférence entre le Québec, l'Ontario ou la Colombie Britannique.

Les Inuit ne veulent pas de base de l'OTAN à Goose Bay

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Les représentants des 10 000 Indiens Inuit du Québec et du Labrador s'opposent au projet d'implantation d'une base militaire de l'OTAN à Goose Bay, à Terre-Neuve.

Selon eux, les vols d'entraînement des forces canadiennes, britanniques et allemandes, se déroulant à basse altitude, ont perturbé leur habitat et chasse et de pêche.

L'implantation de la base, si l'OTAN préfère ce site à un autre en Turquie, entraînerait la construction d'un hôpital à Goose Bay et la création de milliers d'em-

plois dans une région durement touchée par le chômage.

Au cours d'une conférence de presse, hier, M. Ben Michel a raconté comment les bandes de caribous dont se nourrit sa famille se sont éloignées de leurs routes de migration et de reproduction habituelles pour échapper aux avions Phantom et Tornado qui survolent la région dans un grondement de tonnerre, à quelque 100 mètres du sol.

En outre, le chef de l'Assemblée des premières nations, George Erasmus, affirme que les Inuit n'ont jamais renoncé à leurs droits territoriaux au Labrador et dans le nord du Québec.

Le député Max Saltsman est emporté par un cancer

TORONTO (PC) — L'ancien député néo-démocrate Max Saltsman est décédé hier à l'hôpital, cinq semaines après avoir convoqué une conférence de presse pour annoncer qu'il en était à la phase terminale d'un cancer généralisé.

Le 21 octobre l'ancien député avait convoqué deux journalistes à son étude d'avocat, à Cambridge, Ont., pour leur annoncer qu'il retirait sa candidature à un siège au Conseil régional. « Je ne crois pas que je vivrai assez longtemps pour terminer mon mandat », avait-il alors expliqué.



Max Saltsman laserphoto CP

Le vétéran politicien, qui avait représenté la circonscription de Cambridge à la Chambre des communes de 1964 à 1979, était reconnu pour son franc-parler. Il ne craignait pas à l'occasion de se dissocier du caucus néo-démocrate.

M. Saltsman avait rendu son état de santé public parce qu'il tenait à ce que la population sache pourquoi il se retirait de la course aux élections municipales.

La crise d'octobre 1970

Son désaccord le plus sérieux avec le caucus néo-démocrate remonte à la crise d'octobre 1970 quand il a appuyé le gouvernement libéral de Trudeau qui avait imposé la Loi des mesures de guerre. Il s'était également dissocié de son parti en s'opposant aux contrôles des prix et des salaires.

Rares sont ceux parmi ses collègues politiques qui étaient au courant du prix qu'il lui a fallu payer pour avoir approuvé le premier ministre Trudeau d'avoir recours à la Loi des mesures de guerre. Son fils aîné Joel, qui était étudiant à l'université, avait refusé de lui adresser la parole pendant deux semaines.

HAIDAS DE L'ÎLE LYELL
Ottawa toujours impuissant

OTTAWA, (AFP) — Alors que deux autres manifestants étaient arrêtés hier, la bataille qui oppose depuis près d'un mois indiens Haidas et bûcherons sur l'île Lyell dans l'archipel de la reine Charlotte (700 km au nord de Vancouver en Colombie-Britannique) se déplace de plus en plus sur le plan politique.

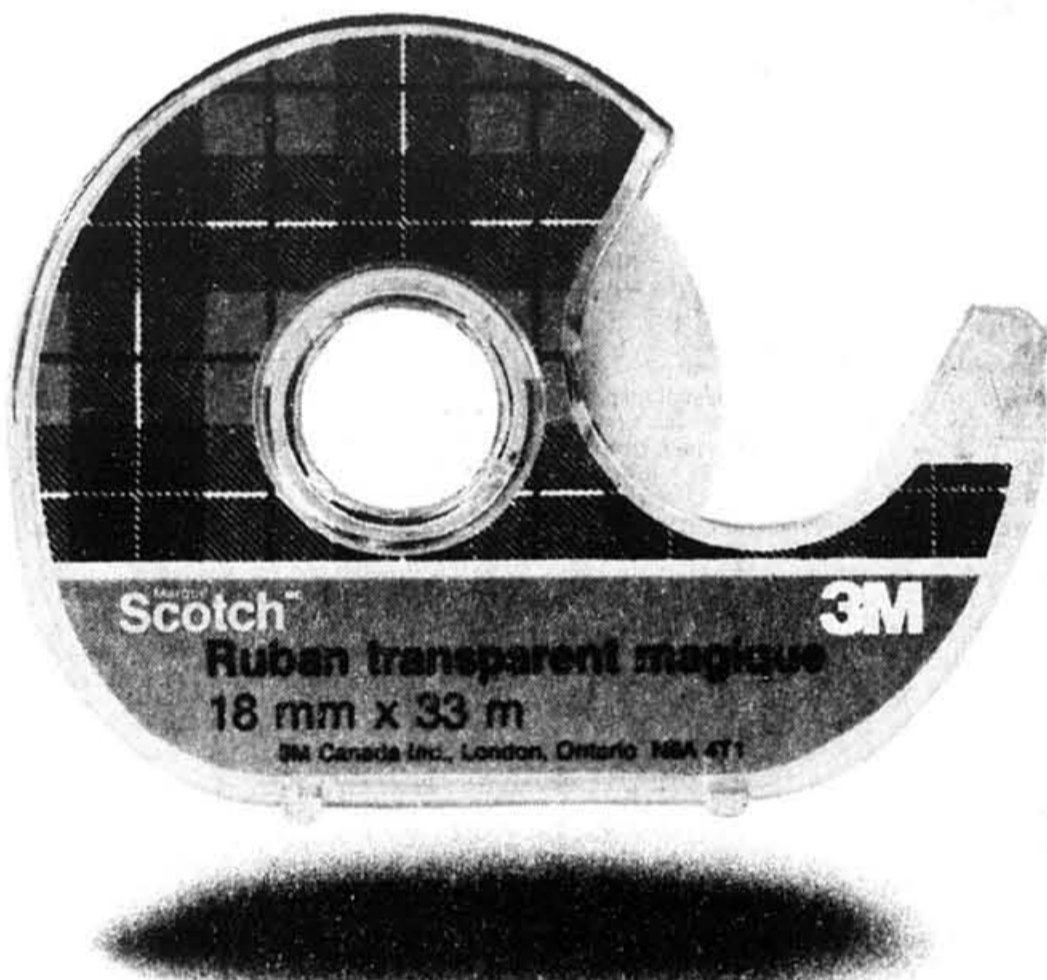
Juridiquement impuissant dans ce dossier — les îles de la reine Charlotte relèvent de l'autorité provinciale — le gouvernement fédéral, harcelé par l'opposition, a essayé, en vain jusqu'ici, de jouer au médiateur entre les belligérants.

Les efforts déployés lundi par le premier ministre canadien Brian Mulroney auprès de son homologue provincial, le créditiste Bill Bennett, se sont notamment révélés inutiles. Les deux hommes doivent cependant se revoir sous peu.

L'impassibilité du gouvernement Bennett en butte aux critiques et aux protestations de toutes sortes (et en particulier des écologistes) a pour objectif de faire monter la pression dans la perspective des législatives de 1986, estiment de plus en plus nombreux les commentateurs politiques en Colombie-Britannique.

Les droits des autochtones — s'ils étaient reconnus, feraient des blancs des citoyens de seconde classe, selon le gouvernement Bennett — et les conséquences sur l'emploi de l'action des Haidas dans une province qui compte un taux de chômage de 14 p. cent pourraient bien devenir les thèmes principaux de la future campagne électorale, soulignent-ils.

Les personnes arrêtées hier — un homme et une femme — l'ont été sans que la GRC soit obligée d'employer la force. En tout, 67 manifestants ont été arrêtés jusqu'à maintenant.



ENTRE
NOUS...
ÇA
COLLE!
MERCII.

Nous tenons à remercier chacun des milliers de clients qui, en achetant des milliers de nos produits, nous ont permis de connaître une autre excellente année chez 3M Canada.

Votre clientèle nous tient à coeur.

Tout ce qu'on fait chez 3M s'inspire de la perfection du ruban adhésif «Scotch».

3M

Résultats



Tirage du

19 24 26 34 41 43

no complémentaire 27

	GAGNANTS	LOTS
Prochain tirage: samedi 30 nov. 85	6/6	0 1 139 109,00\$
	5/6+	2 215 165,00\$
	5/6	150 2 193,00\$
Gros lot (approx.):	4/6	8 350 75,80\$
2 700 000,00\$	3/6	158 553 10,00\$
	Ventes totales: 9 148 630,00\$	

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Transferts fiscaux: Johnson exige un droit de refus pour les provinces



Le ministre Flora MacDonald et le premier ministre de Colombie britannique, Bill Bennett se faufilent derrière le premier ministre Richard Hatfield du Nouveau-Brunswick assis à la table de conférence.

■ HALIFAX — Sur un ton sobre mais ferme relevé de quelques flèches à l'endroit de récentes initiatives fédérales, Pierre Marc Johnson a réclaté d'Ottawa, hier, une nouvelle entente sur le cadre régissant les transferts fiscaux aux provinces. Cette entente devrait donner à celles-ci le pouvoir de refuser, et conséquemment de différer, toute modification suggérée par le gouvernement fédéral.

MARIO ROY
envoyé spécial de LA PRESSE

Il s'agit du « compromis », selon le terme utilisé la veille par M. Johnson, que celui-ci tente d'opposer aux coupures appréhendées de \$500 millions des transferts de fonds fédéraux vers le Québec au cours des quatre prochaines années.

Ces transferts (péréquation et participation aux programmes de santé et d'enseignement supérieur) comptent pour 20 p. cent du budget du Québec.

D'autre part, quant aux négociations devant mener à la libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis, M. Johnson s'en tient à la position qu'il a jusqu'ici adoptée.

Québec veut participer à la négociation; veut avoir l'assurance que vont être mises en place des mesures de transition; et voit comme obligatoire l'accord du Québec dans les secteurs de sa compétence.

Dans ce dernier cas, comme en ce qui a trait au projet d'entente sur les transferts fiscaux, le premier ministre du Québec refuse de parler de droit de veto, bien que ce qu'il réclame s'apparente à ce concept.

En soutenant ces positions, M. Johnson a esquissé une sorte de bilan du « beau risque ».

« Nous croyons que l'état des relations s'est amélioré d'une façon sensible depuis quelques mois. Mais les derniers gestes annoncés par votre ministre des Finances sont quelque peu perturbateurs », a déclaré M. Johnson à l'intention de Brian Mulroney.

Ces perturbations viennent de :

- la révision à la baisse des paiements de transfert. « Vous ne pourrez pas régler votre problème — un déficit de \$35 milliards — en le pelletant constamment dans notre cour », a-t-il illustré. M. Mulroney a répondu : « Pour être justes, nous avons d'abord effectué des compressions budgétaires chez nous : on est en train

d'essayer de prendre notre part de responsabilités ».

- l'abolition des quotas d'importation de chaussures, « ce qui n'a pas pris trois ans ni 15 ans, mais quelques heures », de relever M. Johnson. Cela tombe au moment où on va négocier la libéralisation des échanges. On sait que Québec souhaite notamment pouvoir jouir d'une période de transition afin d'adapter certains secteurs de l'économie aux nouvelles règles du jeu.

Aux derniers milles de la campagne électorale, M. Johnson aura laissé, quant à son attitude envers Ottawa, une image de fermeté bienveillante. « Nous ne laisserons pas notre chemise ici », a-t-il assuré, tout en tendant à ses interlocuteurs une proposition qui paraît acceptable aux parties.

Paiements de transfert

Le projet d'entente déposé par le Québec vise à procurer aux provinces une prévisibilité des ressources financières qu'elles recevront du gouvernement central. Et à leur assurer une participation aux décisions prises à ce sujet.

Grosso modo, ce droit de veto — à défaut de parler de droit de veto — des modifications éventuellement souhaitées par Ottawa jouerait tout au long de la période de cinq ans couverte par les accords. En cas de non-entente avec les provinces, le gouvernement fédéral se verrait obligé de repousser ces amendements à la fin du quinquennat.

Le projet prévoit également la mise en place d'un mécanisme de conciliation disponible, si nécessaire, à l'échéance normale des programmes.

Maintenant, peut-on envisager qu'une telle ouverture de la part du gouvernement fédéral pourrait se produire avant que le couperet ne tombe sur les transferts prévus en 1986 ?

Si le premier ministre du Canada — ou son ministre des Finances — refuse de s'engager dans cette voie, « à ce moment-là, il y aurait comme un problème de réconciliation entre le langage et la réalité : M. Mulroney a parlé de la nécessité de trouver des moyens de dégager des consensus, et nous, ce qu'on propose a été retenu comme orientation par la plupart des provinces », a déclaré le premier ministre Johnson.

Il a conclu : « Alors si M. Mulroney veut faire comme si tout ça n'avait jamais existé, tout le monde portera un jugement sur la valeur de l'exercice auquel nous nous sommes livrés ».

PIERRE PASCAU

collaboration spéciale



Ces Renault qui viennent d'ailleurs

■ AMC-Renault ne songe pas vraiment à contruire une usine de montage au Québec... et pourrait même déménager en Ontario son entrepôt de pièces de Saint-Bruno.

C'est avec un aplomb ahurissant que Jacques Poissant, porte-parole de la compagnie à Détroit, m'annonce cette nouvelle. Il confirme que Renault vend 70 p. cent de ses voitures canadiennes au Québec. Mais nous aurions tort de penser que, dans ces conditions, il serait logique de monter ici-même les voitures qui sont vendues ici. D'après M. Poissant ce serait encore plus logique de regrouper toute la production en Ontario, qui est une province plus centrale et plus accessible que le Québec.

Comme dit l'autre, il vaut mieux entendre ça qu'être sourd, mais comme je ne suis pas sourd, la moutarde me monte au nez.

Achetons québécois

On a l'impression qu'AMC-Renault nous considère comme une chasse gardée, comme sa propriété. Elle trouve donc normal de vendre 70 p. cent de ses autos au Québec, sans devoir faire aucun effort pour garder ce marché important.

Elle s'inquiète par contre pour le Canada anglais, où elle ne s'est jamais vraiment établie. C'est afin de mieux charmer ses clients hors Québec qu'elle voudrait s'installer en Ontario. Mais ça ne se passera pas comme ça!

Non, nous ne sommes pas racistes, nous ne sommes pas xénophones, mais nous ne sommes pas idiots non plus. Si Renault décide de construire ses installations en Ontario, pour quelle raison continuerions-nous à acheter ses voitures? Notre force économique servirait ainsi à créer des emplois en Ontario, pendant qu'ici le chômage ne diminuerait pas. Il serait beaucoup plus logique, à valeur égale, d'acheter des voitures fabriquées chez nous. Nous avons déjà les GM de Sainte-Thérèse. Bientôt nous aurons les Hyundai de Bromont. Peut-être même la « petite Bombardier... » Ce n'est pas mal du tout.

En achetant des voitures fabriquées ici même, nous contribuons déjà à créer directement des emplois au Québec, mais ce n'est pas tout. En termes de marketing, nous faisons savoir aux industriels que nous ne sommes plus des porteurs d'eau, ni des coupeurs de bois. S'ils veulent que nous achetions leurs produits, ils doivent nous traiter équitablement.

Nos gentils politiciens

J'ai eu ma dose de débats électoraux pour un bout de temps. Mais j'ai appris beaucoup de choses en animant plusieurs de ces affrontements publics. Je me suis rendu compte que nos chers politiciens jouent la comédie lorsqu'ils « croisent le fer » devant les micros et les caméras. Ils ne se disputent que pour la galerie. En réalité, ils sont tous très copains. Dans le privé ils se tutoient et se donnent de grandes claques dans le dos. Ils font tous partie du même club de l'Assemblée nationale.

Les partisans de ces divers chefs se rendent ridicules en étant si agressifs les uns envers les autres. Une simple photo du chef de leurs adversaires les fait cracher des flammes. Ce qu'ils ne savent pas c'est qu'une fois élus, leurs chefs respectifs vont redevenir de grands amis, qu'ils iront jouer au tennis ou nager ensemble, qu'ils mangeront aux mêmes tables dans le restaurant parlementaire et s'échangeront des cigarettes dans les corridors de l'Assemblée nationale.

Dans le fond, nous avons gardé la bonne mentalité villageoise des temps reculés, où on se serrait les coudes même si on était des adversaires, et où surtout on trinquait ensemble à la moindre occasion. Et c'est bien tant mieux.

Bébélles, gadgets et Joyeux Noël

On est en train d'organiser le Salon de l'aubaine. Ce n'est pas une blague et, à tout seigneur tout honneur, c'est Séraphin Poudrier qui en sera le président d'honneur. Comme vice-présidents on pourrait même nommer Papa Schiller et son fiston.

C'est dans ce Salon de l'aubaine qu'on va nous inviter à aller dépenser notre argent, afin de pouvoir faire des économies. Est-ce que le prix d'entrée sera réduit? On ne le sait pas encore.

En tous cas, le marketing de Noël règne en maître à la télévision, à la radio et dans les journaux.

Dans un magasin j'ai vu des décorations pour poissons. Ce sont de petites lampes à installer sur les plantes sous-marines qu'il y a dans les aquariums. Pour cette année, elles ne clignotent pas, mais l'an prochain on pourra les améliorer. C'est beau de voir qu'on n'oublie pas le Noël des poissons rouges.

On a également mis sur le marché des lits d'eau « anti-vagues ». Quelle idée géniale! C'est tout ce qui manquait à mon épanouissement, moi qui n'ai jamais pu me rouler dans les lits d'eau, parce que je suis sujet au mal de mer.

Le lit d'eau « anti-vagues » est une invention géniale basée sur une rangée de cylindres, disposés dans le matelas. On peut se procurer des systèmes de 12, 24 ou 36 cylindres, dépendant du prix qu'on est prêt à payer. Plus il y a de cylindres, moins on fait de vagues. Il y a de quoi s'envoyer en l'air...

En prévision de lundi

Si jamais les libéraux se font élire, assisterons-nous à un retour en masse de tous les anglophones du West Island que les méchants péquistes ont fait fuir à Toronto en 1976? Cela fera tout un encombrement sur la 401. L'embouteillage risque d'être aggravé si le « coup de la Brink's » de 70 se reproduit à l'envers. Des camions blindés chargés d'argent et de certificats vont peut-être rentrer triomphalement au Québec, pour fêter la défaite du Parti québécois. Ça fera tout un party...

Les premiers ministres, Mulroney en tête, ignorent deux groupes de manifestants

■ HALIFAX (PC) — Deux groupes de manifestants ont grelotté de froid pour ensuite être complètement ignorés par le premier ministre Brian Mulroney et la majorité des premiers ministres provinciaux arrivés hier matin à Halifax où se déroule une conférence fédérale-provinciale de deux jours.

Une quarantaine de producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard ont déchargé 10 000 sacs de pommes de terre en face de l'entrée principale du Centre des congrès de Halifax pour protester contre les prix trop bas des produits agricoles et contre les nombreuses faillites d'agriculteurs.

Les producteurs, qui arboaient un énorme chapeau vert pâle, la couleur officielle de l'Union nationale des agriculteurs, affirment qu'il leur en coûte six cents la livre pour cultiver des patates et qu'ils ne reçoivent en retour que trois cents la livre sur le marché.

Ils ont expliqué qu'ils donnaient gratuitement ces 10 000 sacs de pommes de terre pour manifester leur mécontentement contre les politiques gouvernementales.

Seul le premier ministre Jim Lee, de l'Île-du-Prince-Édouard, s'est donné la peine de se déhâter pour aller saluer les manifestants qui lui ont remis un sac de pommes de terre. M. Lee a assuré les agriculteurs qu'il sympathisait avec eux et qu'il partageait leurs préoccupations.

Une quinzaine d'étudiants de l'université Dalhousie s'étaient joints aux agriculteurs pour manifester leur opposition à la réduction de la contribution fédérale à l'éducation post-secondaire.

En dépit de leurs cris, les manifestants ne sont pas parvenus à enterrer les sons d'un cornemuse solitaire qui accueillait les premiers ministres à leur arrivée en limousine, sous l'étroite surveillance d'agents de sécurité et de la GRC.

NOUVEAU

DE NOTRE RAYON DE FAIT-SUR-MESURE

ENSEMBLE DE VESTON SPORT ET PANTALON COORDONNÉ ET UNE ÉPARGNE DE \$102

VESTON SPORT ET PANTALON
Taillé à la main
Fait-sur-mesure
Ord. \$490
\$388
Épargnez \$102

TOUTES NOUVELLES TEINTES
TOUS NOUVEAUX TISSUS

Des meilleurs tisserands au monde en Écosse, en Italie et en Espagne. La plupart de ces tissus sont réservés exclusivement pour nous.

- Chevrons
- Carrelés
- Lignés
- Unis
- Tweed
- Donegal

Un vaste choix parmi les toutes nouvelles couleurs et motifs.

PLACE VERTU • FAIRVIEW PTE-CLAIRE • 960 STE-CATHERINE O. • CENTRE ROCKLAND •

A. Gold & Sons
DEPUIS 1899

LES PROMENADES ST-BRUNO • CARREFOUR LAVAL • GALERIES D'ANJOU

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, A. Gold & Sons.

WESTMOUNT

BIENTÔT

LUXUEUSES RÉSIDENCES EN COPROPRIÉTÉ

A proximité de Westmount Square et de boutiques sélectes
magnifique emplacement

Participez à la conception du projet. Faites-nous part de vos idées.

DRC MARKETING 876-1555
DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 9H ET 17H

— AVIS —

250 TÉLÉPHONES CELLULAIRES POUR VOITURES
(Programme Novacom, pour un temps limité seulement)

ÉPARGNEZ \$1,100⁰⁰

TELEPHONE CELLULAIRE NOVATEL (Épargnez \$775.00)

• BONI — 500 minutes de communications téléphoniques gratuites (100 minutes par mois durant 5 mois)

• BONI — 5 mois de service de base gratuit

Épargnes additionnelles **\$325⁰⁰**

JAMAIS ANNONCÉ À CE PRIX

- Garantie complète d'un an incluse
- Installation standard \$175
- Antenne de luxe \$50
- Plan de location intéressant
- Cartes American Express acceptées

SAMEDI AÉROPORT HILTON 8 A.M. à 18 P.M.

APPELEZ IMMÉDIATEMENT (514) 333-8380
lundi à vendredi 9 à 17 h

FAITES ROULER VOS AFFAIRES D'UN OcéAN à L'AUTRE

NOVACOM
Bureaux à Montréal, Toronto, Québec, Ottawa, London

Montréal, ville culturelle?

Bien triste spectacle, cette semaine, lors d'une réunion de la Communauté urbaine de Montréal: Montréal a utilisé son pouvoir pour empêcher que le Conseil des arts profite d'une augmentation raisonnable de son budget. Le président de la CUM, les maires des villes de banlieue — sauf ceux de Dollard-des-Ormeaux et d'Outremont, qui doivent avoir de bien étranges raisons pour subitement s'associer au Parti civique — et les conseillers du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal n'ont pas réussi à ébranler l'administration montréalaise. Le Conseil des arts recevra cinq pour cent d'augmentation, c'est tout.

Pour illustrer l'incongruité de la situation, faisons simplement un petit calcul.

On sait que Montréal touche une taxe d'amusement sur l'industrie des arts (contrairement à Toronto qui l'en exempte). Or, en 1984-85, 28 des 84 compagnies subventionnées par le Conseil des arts ont payé \$1 050 000 en taxe d'amusement à la ville de Montréal. Comme ces mêmes compagnies ont reçu un total de \$1 500 000 en subvention du Conseil des arts et que seulement 55,5 pour cent de cette somme sont payés par Montréal, soit \$825 000, la ville fait donc un profit net de \$200 000!

L'administration montréalaise considère que Montréal profite de plusieurs avantages culturels, comme le Jardin botanique, le Planétarium, les bibliothèques, les expositions, etc. Vrai. Mais s'il faut «comparer ce qui est comparable», pour employer les mots du maire, il ne faut pas inclure dans cet ensemble une aide réservée à une fonction très particulière, celle qui consiste à «harmoniser, coordonner et encourager les initiatives d'ordre culturel ou artistique».

C'est pourquoi il faut comparer la Communauté urbaine de Montréal au Toronto métropolitain. En 1977, Montréal et Toronto accordaient tous deux à leur Conseil des arts \$1 400 000; en 1985, celui de Toronto reçoit \$5 200 000 et celui de Montréal, \$2 425 500. Ce qui est même inférieur à ce que Toronto accorde à ses quatre principaux bénéficiaires.

Montréal n'est pas une capitale, donc ne reçoit pas l'aide gouvernementale dont profite Toronto. Mais Montréal a encore la prétention d'être une métropole: si elle peut l'entretenir, ce n'est plus que pour son exceptionnel apport culturel et artistique.

Il est bien dommage qu'on supporte si mal un élan, un souffle, une originalité de cette force. Il y a déjà eu le mouvement des sièges sociaux; on pourra maintenant s'attendre à celui des arts.

Jean-Guy DUBUC

Pour débattre le libre-échange

Le débat sur le libre-échange s'étiole car personne ne sait exactement de quoi il s'agit. Il est, en effet, difficile de connaître l'enjeu véritable avant que les négociations commencent l'année prochaine. Le mystère qui entoure les positions canadienne et américaine est naturel dans la mesure où personne ne veut abattre ses cartes prématurément. Cela ne devrait cependant pas nous empêcher de poursuivre un débat public et le ministre des Finances du Québec, M. Bernard Landry, a proposé un forum pour ce débat. L'idée est excellente.

M. Landry a annoncé la formation d'une Commission consultative sur le libre-échange qui regrouperait des personnalités de l'économie privée et des syndicats. Le but de la commission sera de faire des recommandations au gouvernement sur la façon d'atteindre des relations commerciales plus libérales avec les États-Unis.

Cependant, ce n'est pas le gouvernement du Québec qui négocie avec Washington mais le gouvernement fédéral. La commission est donc un chaînon dans un processus de consultations par paliers. Pour que les négociations commerciales aient un sens, il faut qu'Ottawa jouisse d'un soutien très large dans l'ensemble du pays. Les sondages qui montrent qu'une majorité de Canadiens sont en faveur d'une libéralisation ne suffisent pas; selon la tournure que prennent les négociations, cette majorité pourrait facilement se retourner contre le gouvernement.

Ottawa doit s'efforcer de tenir compte des intérêts de toutes les provinces et de tous les agents économiques, notamment des entreprises privées et des syndicats. Théoriquement, les provinces n'ont pas grand-chose à dire dans un domaine qui est du ressort du fédéral; en pratique, il serait difficile d'admettre qu'un accord commercial aussi important aille à l'encontre des intérêts d'une ou de plusieurs provinces.

L'initiative de M. Landry permettra au gouvernement du Québec de mieux connaître l'attitude des Québécois au sujet du commerce avec les États-Unis et de mieux se faire entendre à Ottawa. Ses recommandations auront d'autant plus de poids qu'elles seront issues d'un processus de consultation très large et très libre. Les autres provinces devraient créer des commissions semblables: Si l'on veut que le gouvernement fédéral négocie un accord avantageux, il faut que tous les Canadiens puissent mettre la main à la pâte de façon ordonnée.

Frédéric WAGNIÈRE

Masse est blanchi

Dans le cœur de bien des Canadiens, du moins chez ceux qui tentent de suivre la chose politique, il y a eu un petit soupir de soulagement: Marcel Masse est disculpé des accusations portées contre lui. Soulagement parce que l'homme ne méritait pas de subir l'affront qu'on lui faisait; et parce que le Canada ne peut se permettre de laisser salir ceux qui le servent avec efficacité et honnêteté.

Il avait été dénoncé: ce n'est pas la première fois qu'une vengeance politique blesse un adversaire. Mais l'accusation arrivait juste au moment où le ministre des Communications commençait à s'imposer comme un homme politique averti, capable de comprendre l'identité culturelle des Canadiens, autant anglophones que francophones. On commençait à avoir sérieusement confiance en lui.

La loi permet la dénonciation; elle exige que le ministre quitte son ministère pendant l'enquête; et elle laisse agir la police. Dans le cas de Marcel Masse, il semble que tout cela s'est plus ou moins bien passé: la façon dont la Gendarmerie royale a fait son enquête ne passera pas à l'histoire comme un modèle de respect, de discrétion et d'impartialité.

Certains ont pu s'en réjouir. Pendant ce temps, un doute excessif était lancé contre un homme qui n'a eu comme faiblesse que celle de faire confiance aux autres. Il a pu voir le monde s'écrouler devant lui; il devait voir se terminer une carrière politique qu'il avait longtemps espérée et préparée.

La police a appliqué la loi. Mais cette loi est-elle vraiment juste? Est-elle respectueuse des individus? N'est-elle pas un instrument trop cruel dans les mains de gens sans scrupules? Cela est malheureusement possible.

Avant que quelqu'un d'autre, aussi innocent, souffre encore injustement à cause de cette loi, pourquoi ne pas l'amender dans le sens du respect des personnes?

J.-G. D.

LE CADEAU EMPISONNÉ



(Tous droits réservés)



Jacques Dufresne

L'ère de la limite

(Collaboration spéciale)

Toujours plus! Tel est le slogan qui résume le mieux les campagnes électorales des dernières décennies; toujours plus d'hôpitaux, d'écoles, de routes, d'années à vivre, de pouvoir d'achat, etc.

Le ton a bien changé ces dernières années. L'idée de limite est maintenant au centre des débats. Est-ce le bon sens qui revient? Il y a toujours une limite, disaient nos pères.

Le changement d'orientation est devenu perceptible au début des années soixante-dix, lors du débat sur la croissance zéro, qui fut à la fois l'expression de la crise écologique et le pressentiment de la crise de l'énergie.

Contrairement à ce que nous aurions pu présumer, la reprise actuelle n'a pas ramené l'ancienne euphorie à la surface. Tout le monde sent bien que la croissance la plus forte que l'on puisse espérer permettra tout juste de maintenir les acquis. Il est surtout devenu évident que le progrès est ambigu: l'accroissement de la production d'avions et de voitures, c'est aussi l'accroissement des pluies acides; le développement de l'intelligence artificielle donne plus d'efficacité aux vecteurs des armes nucléaires; la mise au point de nouvelles techniques de reproduction pose des problèmes éthiques et sociaux dont on

commence à peine à mesurer la gravité; il en est de même pour les techniques de transplantation.

Il est ainsi redevenu normal de penser qu'il y a toujours une limite. Nos chefs politiques l'ont compris et c'est pourquoi ils rivalisent de rhétorique pour expliquer à la population que leurs promesses n'ont rien d'extravagant. C'est là, incidemment, plusieurs observateurs l'auront souligné, un signe réjouissant de maturité collective.

Mais c'est une chose de reconnaître dans l'abstrait la nécessité d'une limite et c'en est une autre de réunir les conditions pour savoir où et comment l'introduire dans la réalité. Revenons à l'exemple des transplantations. Tout le monde admet qu'il faudra bien s'arrêter quelque part, qu'il serait fou à tous égards de tenter de greffer des têtes complètes, mais, sur le chemin qui mène à cette parfaite horreur, à quelle aberration s'arrêter: à la greffe simultanée du foie, du cœur, des poumons et des reins? Un problème semblable se pose dans l'élevage industriel: par exemple, où s'arrêter dans la réduction de l'espace alloué à chaque poule: à 900 cm², à 2,000 ou à 10,000? On en discute gravement à l'intérieur des Communautés européennes et on ne parvient pas à s'entendre.

J'ai choisi à dessein cet exemple insolite pour mieux faire apparaître ce qu'il y a de commun à tous les problèmes de limite. Ce quelque chose de commun, les mathématiciens ont un mot pour le désigner: le sorite ou argument du tas. Soit un tas de sable. Si j'enlève un grain c'est encore un tas, de même si j'en enlève deux, puis trois; mais quand il ne reste plus qu'un grain, ce grain est-il encore un tas?

Quand on tente de résoudre ces problèmes dans l'abstrait on aboutit à des règlements tatillonnés comme il s'en trouve dans nos conventions collectives. Il faut que quelqu'un décide, arbitrairement et empiriquement, que deux doigts s'appellent une pincée, dans la main une poignée et qu'un grand nombre de poignées finissent par faire un tas. Il faut ensuite qu'il y ait consensus autour de ces choix. En d'autres termes, il faut qu'une autorité s'exerce efficacement.

L'autorité est nécessaire en raison de la façon dont le problème se pose, mais aussi évidemment parce que la limite est en elle-même douloureuse. N'importe qui peut gérer la croissance. Pour obtenir l'assentiment d'une collectivité à qui l'on demande de respecter des limites, il faut des qualités de chef exceptionnelles.

Il faut aussi pouvoir échapper aux entraves que sont certains mécanismes de participation et certaines conventions collectives imaginées dans des périodes euphoriques. Cette condition est d'autant plus importante qu'on dit vouloir faire mieux à défaut de pouvoir faire plus, qu'on met le cap sur l'excellence après avoir aperçu la nécessité d'une limite.

Il est regrettable que cette question de l'autorité ou du pouvoir n'ait guère été abordée durant une campagne électorale où il a si souvent été question du rôle et de la gestion de l'État.

Je vais prendre un exemple que je connais bien, les cégeps. Chacun pourra ensuite faire les transpositions qu'il voudra. Dans ces institutions conçues en pleine euphorie, les administrateurs n'administrent rien d'essentiel, rien d'important même. Dans les faits le contrôle de la qualité de l'enseignement leur échappe totalement. Les effets convergents de la loi des cégeps et des conventions collectives rendent impossible l'exercice de ce leadership dont on fait si grand cas dans les discours officiels.

Si on maintient le cap sur l'excellence on aura bientôt le choix entre des coups d'État dans l'État ou une privatisation accélérée.

POINT DE VUE

Israël est divisé sur l'IDS

Journaliste professionnel, familier du Moyen-Orient, établi à Jérusalem, l'auteur adresse à LA PRESSE une analyse de la réaction israélienne à la proposition américaine IDS.

JERUSALEM — Le gouvernement israélien dira-t-il OUI à la proposition américaine de participer au développement du fa-

VICTOR CYGIELMAN
correspondance spéciale

meux IDS (Initiative de défense stratégique), dit «La guerre de étoiles»? L'honneur est immense: Israël figure parmi les dix pays les plus avancés, en sciences et technologies de pointe, invités à prendre part au projet grandiose. La peur aussi. Depuis huit mois, le gouvernement Peres-Shamir hésite et ne se prononce pas. Le cabinet restreint serait appelé à trancher bientôt, discrètement, sans tambour ni

trompettes. La majorité des ministres étant en faveur du projet américain.

Cependant, des voix commencent à s'élever, en Israël, exigeant que les «pro» et les «contra» soient d'abord examinés au grand jour et que le gouvernement ne puisse décider d'engager Israël dans cette aventure — militaire et politique — sans avoir au préalable obtenu l'accord de la Knesset.

Les savants israéliens sont divisés. Les uns sont diablement tentés et par le défi scientifique et par les millions de dollars que les États-Unis investiraient alors dans la recherche israélienne affamée de crédits aujourd'hui, suite aux difficultés économiques du pays. Les partisans ajoutent que les hommes de science d'Israël profiteront d'une collaboration inespérée avec les meilleurs cerveaux du monde occidental et accumuleront une expérience sans prix dans des domaines inconnus ou fermés jusqu'ici aux chercheurs

israéliens. Les adversaires mettent en garde contre le danger d'un asservissement de la science et de la technologie israéliennes, parce que ses chercheurs seront inévitablement amenés à concentrer leurs efforts sur des objectifs limités, dictés par l'étranger, et cela aux dépens des travaux nécessaires au développement des industries de pointe en Israël.

Les hommes politiques sont divisés, eux aussi. Le professeur Moshe Arens, ministre sans portefeuille du «Ikkoud», est enthousiaste. Le ministre travailliste de la Défense, Itzhak Rabin, aussi. Le premier ministre Peres hésite. D'une part, il aimerait certes profiter de l'aubaine qui promet une manne en dollars et une percée sans pareil à la recherche israélienne. De l'autre, M. Peres craint provoquer une hostilité implacable des Soviétiques par cette participation israélienne à un projet américain ouvertement militaire et dirigé contre l'URSS. Et cela au moment où Jérusalem cherche à

améliorer ses rapports avec Moscou.

Le professeur Arens estime ces craintes ridicules. D'abord, Israël se trouve, et depuis longtemps, dans le camp occidental. Ensuite, l'industrie militaire israélienne fournit à l'armée des États-Unis toute une série d'articles, tels les «mazlat», petits avions-espions-sans-pilote. Le professeur Shlomo Avineri, ancien directeur de ministère, n'est pas d'accord. «Il y a une différence énorme — et les Russes le savent — entre vendre à l'armée américaine des produits somme toute mineurs et participer au développement d'une formidable machine de guerre dans l'espace que M. Gorbatchev cherche à annuler à tout prix», dit le professeur Avineri.

Si le gouvernement Peres-Shamir pensait pouvoir éviter une discussion publique afin de décider, au moment opportun, souverainement et en secret, il est trop tard. Le pot aux roses a été découvert et le débat, en Israël, ne fait que commencer.

Campagne électorale terne et imprécise

Jamais n'a-t-on vu au Québec une élection si peu mobilisante en termes de sensibilisation à un défi social, économique ou culturel! Certes tous les partis en liste veulent s'attaquer aux problèmes fondamentaux et la société québécoise; que ce soit le chômage, les services de santé, les PME et le développement régional ou de méga-projets (Baie James) mais il ne semble pas que la population en général adhère à toutes ces promesses électorales?

Ce n'est pas seulement dans le sens que cette campagne est inutile ou aléatoire d'un processus démocratique, mais il n'existe pas de participation à une cause primordiale, à un but précis à atteindre, à une volonté intrinsèque qui pourrait conduire à une cohésion sociale. Nous voyons plutôt une campagne faite de «sondages», d'images, de «marketing» mais aucunement un processus de réflexion de la société québécoise sur les moyens réels de pouvoir se sortir ou de s'entraider par rapport à cette crise. On véhicule encore les mêmes artifices de «conditionnement social» comme si rien n'avait été modifié au Québec depuis la fin de la Révolution tranquille.

Les partis cherchent honnêtement à faire leur «boulot» mais se-

lon d'anciens comportements, de mise en chantier à l'ancienne, d'orchestration de stratégies précipitées et surtout d'une fausse grandiloquence de la politique; comme si celle-ci devait régler à elle seule tous les problèmes. C'est un discours anachronique. Ce n'est pas par nostalgie des campagnes électorales antérieures, mais un fait réel: les paramètres de la société québécoise se sont énormément modifiés.

Nous traversons une zone transitoire, courte ou longue: nul ne le sait, mais la version qu'apportent les partis politiques actuels ne correspond que très peu aux demandes urgentes d'une restructuration sociale selon d'autres avenues, d'autres perspectives, d'autres écoutes et surtout d'autres formulations.

Ce n'est pas en termes de changements utopistes dont il est question ici, mais d'une maturité plus grande à ce que vraiment le pouvoir et les parties composantes de notre société puissent légiférer autrement que par une certaine forme d'électoratisme dépassé.

Hugues ROBERT
professeur de sciences politiques
Alma

À quel prix ce contrat?

Ce que Alain Dubuc nous a révélé dans LA PRESSE sur le contrat Hyundai dépasse les limites de la décence et de la colonisation. Messieurs Biron et Johnson — deux bien réels — veulent vraiment ramener le Québec à la belle époque où Duplessis nous vendait corps et biens pour une boulette de

fer. Il n'y a que le produit qui change aujourd'hui.

Au prix consenti par ce gouvernement servile à la compagnie coréenne j'espère que les voitures montées à Bromont seront au moins gratuites pour les consommateurs québécois!

Serge LEMAY
Montréal

JEU-QUESTIONNAIRE ÉLECTIONS QUÉBEC 1985

Dans le cadre du programme «Journal en éducation», le Service éducatif de LA PRESSE suggère aux enseignants le jeu-questionnaire suivant qu'ils pourront entreprendre en classe avec leurs élèves, à l'occasion de la campagne électorale en cours au Québec.

Ces questions se rapportent à la semaine s'étendant du samedi 23 novembre au jeudi 28 novembre. Les élèves pourront ainsi vérifier leurs connaissances des principaux événements de la semaine. Les réponses sont données au bas de ce questionnaire, sauf pour les deux dernières questions qui visent à susciter un débat et une recherche.



QUESTIONS

- Lesquels parmi ces noms de villes désignent également une circonscription électorale?
 - Trois-Rivières
 - Port-Cartier
 - Bromont
 - Joliette
- Les Québécois détenus dans les prisons fédérales pourront voter à la date suivante:
 - Le 2 décembre
 - Le 29 novembre
 - Le 1er décembre
 - Le 30 novembre
- Les immigrants et Québécois d'origine étrangère forment aujourd'hui:
 - 10 p. cent
 - 13 p. cent
 - 25 p. cent
 - 5 p. cent
 de la population québécoise.
- Le mouvement F.R.A.P.P.E. regroupe les personnes suivantes:
 - Des personnes âgées
 - Des jeunes de moins de 25 ans
 - Des immigrants
 - Des femmes
- Les candidats Michel Laporte, Louise Boucher et Yves Dufour se présentent tous dans la circonscription de:
 - Marie-Victorin
 - Bertrand
 - Sainte-Marie
 - Bourget
- L'usine ITT est située à:
 - Matane
 - Mont-Laurier
 - Sainte-Anne-des-Monts
 - Port-Cartier
- Lesquelles parmi les personnes suivantes sont admises à voter aux bureaux de vote par anticipation?
 - Une femme enceinte
 - Un handicapé
 - Un membre du personnel électoral
 - Une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera absente de sa section de vote le jour du scrutin.
- Les sondages influencent/n'influencent pas les résultats du scrutin.
- Repérez sur une carte électorale toutes les circonscriptions dont il a été question dans LA PRESSE cette semaine et identifiez les candidats qui se présentent dans chacune d'elles.

Réponses: 1. (a) et (d) 2. (a) 3. (a), (b), (c) et (d) 4. (a), (b), (c) et (d) 5. (a) 6. (a) 7. (a) et (d) 8. (a) 9. (a), (b), (c) et (d)

Pour plus d'information concernant le service éducatif de LA PRESSE, prière de communiquer avec Céline Landry 285-6890.

Opposées à la fermeture d'un service d'avortement

Le CLSC Sainte-Thérèse faisait connaître récemment sa décision de fermer son service d'avortement. Décision administrative, invoque-t-on, mais qui a aussi le caractère d'une sanction de représailles contre l'acte d'avorter. La stratégie est assez simple pour être reproduite ailleurs: les CLSC ont des conseils d'administration où il est possible de se faire élire. Quatre citoyens, identifiés comme sympathisants du groupe Pro-Vie et vaguement Chevaliers de Colomb se font donc élire et réussissent à faire passer une résolution sur la fermeture du service d'avortement.

Geste anodin, mais que nous, féministes, au nom des militantes qui ont défendu cette cause, refusons de laisser passer.

L'avortement thérapeutique reste un droit, un acquis récent, et des plus fragiles puisque de valeureux chevaliers se sentent autorisés à le supprimer pour peu qu'ils en aient le pouvoir. Bien sûr, ils s'estimeront porteurs d'une autorité divine qui les éclaire, eux, mieux encore que les femmes concernées et qui les investit d'un mandat: protéger les femmes d'une trop grande, trop facile, peut-être, accessibilité à des services d'avortement.

Mais quand donc nous, les femmes, aurons-nous enfin le droit de

poser nos maternités comme des actes volontaires?

Comment peut-on encore nous imposer au nom de considérations éthiques que l'on voudrait voir partagées par l'ensemble des individus qui composent la société la restriction de nos droits à l'intégrité physique et morale au sens où nous l'entendons?

Nous interpellons les responsables de Pro-Vie qui se sont crus légitimés de supprimer le service d'avortement au CLSC Ste-Thérèse: quand cesserez-vous de faire du harcèlement moral sur le dos des femmes qui n'ont pas les conditions pour mener à terme leur grossesse?

Quand les femmes se verront-elles reconnaître enfin les droits pour exister comme sujets à part entière de leur vie, ce qui implique le droit de disposer de son corps en conséquence?

Nous vous faisons donc savoir publiquement notre désaccord par rapport à votre décision de fermer votre service d'avortement et souhaitons que le CLSC Ste-Thérèse révise sa position dans ce dossier.

Chantal MAILLE, Hélène MASSÉ, Elizabeth DE PESLOUAN, Line GOYETTE, Colette DESILETS, Marie DE ROI, Diane TAWEL, Louise MIREAULT, Louise GRIGNON, Evelyn TARDY, Lucille BEAUDRY, Diane LAMOUREUX, Lucie PARENT.

Les citoyens handicapés

Office des professions du Québec
Montréal

Je suis handicapé et je vis seul à domicile. Actuellement, le CLSC secteur Ahuntsic, où je demeure, m'informe qu'en vertu de la loi régissant les professions et les corporations, je devrai accepter les services de personnes possédant une attestation écrite de leurs qualifications pour me donner les soins que requiert mon état: préposé(e), auxiliaire, infirmier ou infirmière.

En vertu du règlement des actes médicaux et du règlement des actes infirmiers, seuls des professionnels de la santé sont autorisés à dispenser les soins, en établissement. Je comprends bien qu'il en soit ainsi parce que les centres hospitaliers constituent leur lieu de travail et que tous ces professionnels sont sur place.

Cependant, mon domicile n'est pas un hôpital et je ne voudrais pas le voir transformer en hôpital; d'autant plus que les médecins m'obligent, eux, à me rendre à leur clinique, comme tout le monde, quand je suis malade! De plus, comme on peut faire une délégation

d'actes, à domicile, lorsqu'il s'agit de membres de la famille de la personne handicapée, il serait tout à fait normal de le permettre aussi dans le cas de personnes déjà intéressées à faire ce genre de travail. Les uns comme les autres sont également aptes à apprendre à dispenser des soins adéquats, et je n'accepte que des personnes capables d'en dispenser.

J'espère que du fait que je sois très diminué physiquement, certaines personnes ne vont pas en profiter pour chercher à me dicter qui peut et doit me lever et me coucher. J'y vois une forme de chantage quand il m'est dit que le gouvernement pourrait cesser de payer ces services, si je n'acceptais pas le changement de personnel. On brimerait mes droits et on abuserait de la situation. On pourrait aussi tenter de gâcher la chance, le plaisir et le bonheur de vivre à domicile, seul et handicapé, ce que j'ai gagné en travaillant (je travaille toujours d'ailleurs) comme tout le monde.

Louis GRONDIN
Montréal

LIBRE OPINION

Le NPD-Québec et les élections

L'auteur est professeur de science politique au Cégep André-Lauréndeau. Il a publié récemment un livre intitulé «Le NPD et le Québec 1958-1985».

Les divers sondages tenus depuis le début de la campagne électorale, prévoient que 4 à 5% des voix pour le NPD-Québec le 2 décembre prochain. Considérant son passé peu convaincant au Québec, ces développements expriment une certaine ouverture pour ce parti, même si de façon limitée. Mais à quoi l'attribuer?

André LAMOUREUX

En plus de compter sur l'insatisfaction marquée à l'égard du Parti québécois, le NPD-Québec peut compter en fait sur des développements nouveaux qui lui donnent un petit coup de pouce.

Sur les plans social et économique, le NPD-Québec est un porte-parole pour les travailleurs, les travailleuses, les jeunes et les laissés-pour-compte dans la société. Sur la question nationale, talon d'Achille du parti par le passé, le NPD-Québec défend une position nouvelle, qui s'avère être une des plus intéressantes de son programme. On sait que le PQ et le PLQ, à quelques modalités près, s'accordent à vouloir signer la loi constitutionnelle de 1982. Contre eux, le NPD-Q déclare illégitime la dite loi constitutionnelle. Il appelle à ce que le peuple québécois désigne par élection une assemblée constituante chargée d'établir une constitution proprement québécoise. Cette constitution, à être ratifiée par référendum, serait souveraine sur toute autre loi. Fait à noter, le PQ avait une position similaire de 1968 à 1979. L'assemblée constituante a figuré à son programme, du moins jusqu'à ce que le parti, sous l'impulsion de ses dirigeants, s'engage dans un virage fédéraliste de plus en plus évident.

Ainsi, par cette position, malheureusement peu connue, le NPD-Q franchit un pas important sur la question nationale. Elle lui permettra peut-être, à plus ou moins brève échéance, d'élargir ses appuis parmi le peuple québécois.

D'autres développements, ceux-là survenus à la FTQ et à la CEQ, pourraient nourrir indirectement l'action du NPD-Q.

Le 2 novembre dernier, avec une majorité de près de 60%, le congrès de la FTQ a décidé de rejeter la recommandation des dirigeants de la centrale les enjoignant de voter pour le PQ. Cette décision

marque la rupture d'une alliance qui dure depuis dix ans, et même davantage. Et contrairement à ce qu'on a pu lire et entendre depuis, l'opposition, constatée sur place, n'était pas l'apanage exclusif des délégué(e)s du secteur public. Elle émanait également de délégué(e)s du secteur privé. Il s'agit donc d'un tournant. Cependant, malgré le rejet du PQ, malgré l'opposition unanime au PLQ, le congrès de la FTQ n'a pas débattu comme telle l'opportunité d'appuyer le NPD-Q. Par contre, ce vote lève un obstacle pour le NPD. En effet, un vote en faveur du PQ aurait représenté pour lui un obstacle de taille. La rupture de l'alliance FTQ-PQ pourrait donc permettre au NPD-Q de s'appuyer sur l'insatisfaction dans les rangs de cette centrale à tradition politique partisane, de tisser peu à peu de nouveaux liens et de fournir un cadre politique d'action et de débat.

Quant à la CEQ, les dirigeants ont proposé aux délégué(e)s du dernier Conseil général de franchir un pas. Tout d'abord, ils exprimaient leur sympathie à l'égard du NPD-Q et du Mouvement socialiste; dans un deuxième temps, ils invitaient les membres de la CEQ à s'impliquer davantage sur le terrain politique. Mais les délégué(e)s n'ont retenu que la première partie de la résolution, et ont rejeté la deuxième. Ils ont préféré réaffirmer la position traditionnelle de la centrale: l'autonomie à l'égard de tout parti politique. Toutefois, le préjugé favorable à l'égard du NPD-Q a été exprimé. Mais là s'arrête l'implication de la centrale dans les élections.

En résumé, à la FTQ et à la CEQ, la rupture avec le PQ est confirmée sans qu'elle ne s'accompagne d'un geste politique direct en faveur du NPD-Québec, du moins pour le moment. Du côté de la CSN, sa direction s'en tient à sa position traditionnelle, dite non partisane. Du côté du NPD-Québec, sa position sur la question nationale marque un pas en avant. Son membership augmente légèrement par rapport au printemps dernier. Des syndicalistes rejoignent ce parti. Des sympathies se développent à la CEQ et aussi dans les rangs de la FTQ. Malgré le poids du passé et ne disposant pas des moyens du PQ et du PLQ, le NPD-Québec marque quand même des points dans cette campagne même si cela ne s'accompagne pas de déplacements massifs vers ce parti. Pour la suite, ce qui pèse lourd dans la balance c'est ce que feront ou ne feront pas sur le plan politique les grandes organisations syndicales.

«Encore le goût d'enseigner, mais plus les moyens»

Qui a encore le goût d'enseigner? Les enseignants et enseignantes bien sûr. En particulier, celles et ceux des cégeps, de même que tous les jeunes dont beaucoup de femmes qui, avec leur spécificité, leur enthousiasme, espèrent accéder à l'enseignement dans les collèges et qui font le pied de grue devant les portes de ceux-ci, sans espoir, depuis que le décret leur a enlevé leur emploi.

Mais toute la passion d'enseigner ne suffit pas pour venir à bout des attaques faites depuis quelques années à l'enseignement collégial. Les enseignants et enseignantes de cégep ne peuvent que constater l'absence révoltante de moyens pour mener à bien la mission sociale qu'on leur confie: former les jeunes, former l'avenir du Québec.

Evidemment, tout peut dépendre de l'idée qu'on se fait de la formation: il est plus rapide, et moins coûteux sur le moment, d'instaurer une école qui répond mécaniquement aux besoins immédiats en main-d'œuvre. C'est une façon de voir, une conception économiste, rentabiliser les cégeps.

Mais comment une telle approche, généralement présentée comme efficace, pourrait-elle permettre de répondre aux besoins mouvants d'une société en pleine évolution, en transformation continue, où de plus en plus on est appelé à changer souvent d'emploi, à s'adapter?

Et comment réussir à donner aux futur(e)s travailleuses et travailleurs, ainsi qu'à leurs aîné(e)s qui reviennent présentement en nombre sur les bancs d'école, les moyens nécessaires pour faire cette évolution, et non seulement la subir?

À l'idée de subvenir aux besoins économiques en main d'œuvre, les enseignants et enseignantes de cégep ajoutent celle-ci, plus prédominante que complémentaire: répondre aux besoins de la main-d'œuvre elle-même, actuelle ou future. C'est toute la différence entre former un(e) exécutant(e) du travail ou une personne active socialement à part entière.

Par l'instauration des décrets, le dernier gouvernement a démontré son peu de souci à l'égard des usagères et usagers de l'enseignement. Ainsi, dans les cégeps, il y a un manque évident de professeurs, et particulièrement de femmes enseignantes. L'alourdissement de la tâche de ceux qui restent met en péril la qualité de l'enseignement qu'elles ou ils dispensent. Malgré toute la bonne volonté possible, plusieurs des conditions nécessaires à la qualité de la formation sont appauvries, le contraire serait illusoire: ou les étudiants(es) sont moins rencontrés, moins suivis individuellement, ou les cours sont moins préparés, moins renouvelés, moins adaptés. Les coupures en éducation ne sont pas que soustractions sur papier: en dévalorisant violemment l'enseignement et en sabrant dans les moyens d'enseignement, c'est une bonne partie de son propre avenir que le Québec hypothèque.

Pour être moins évidents maintenant, les effets de telles mesures ne sont que reportés dans le temps quoique certains signes plus immédiatement visibles ne puissent tromper: les bibliothèques des collèges offrent moins d'heures de service, les livres ne sont pas renouvelés et les nouveaux achats se font rares. Les étudiantes et étu-

dians doivent maintenant payer pour avoir les «notes de cours», pendant que les achats d'ordinateurs se multiplient, bien souvent sans même les didacticiels ou autres équipements nécessaires à leur utilisation.

Mais il y a pire encore: dans tout le brouhaha du virage technologique où l'apparence du système de l'éducation semble bien avoir plus d'importance que son contenu, l'instauration rapide par le ministère, de nouveaux programmes parfois radicalement transformés, liée à l'augmentation de la tâche et aux coupures, ne permet pas à l'enseignant(e) de suivre le rythme par le biais du perfectionnement. Il est généralement admis qu'il faut prévoir cinq fois plus d'investissement dans la formation des enseignant(e)s que dans l'achat des micro-ordinateurs qu'elles ou ils devront utiliser!

Et que dire de l'éducation aux adultes, qui prend de plus en plus d'importance devant le recyclage rendu nécessaire par les pertes d'emplois et les transformations du marché du travail! L'analphabétisme réel, existant au Québec comme partout ailleurs, se double maintenant d'une sorte d'analphabétisme technique ou technologique donnant à l'école le nouveau rôle de reprendre et de compléter la formation des adultes.

Et pourtant, l'éducation des adultes, dont la majeure partie est maintenant sous la juridiction du ministère de la Main-d'œuvre, est même loin d'égaliser le service déjà ébranlé qui est offert à l'éducation régulière.

Les enseignant(e)s du soir sont sous-payés, isolés des départements, et leur tâche ne prévoit pas qu'ils aient à rencontrer leurs étudiants! Quant aux appuis à l'enseignement, ils sont inexistant: bibliothèques fermées, pas de ressources à l'aide pédagogique, équipements audio-visuels ou autres peu ou pas disponibles, etc.

Oui, nous avons toujours le goût d'enseigner, mais on nous a enlevé les moyens de le faire et de bien le faire.

Le cégep deviendrait-il une sorte de chaîne de montage où l'on exige autant «l'automatisme» de l'enseignant(e) que l'assujettissement étroit du «produit fini-étudiant»? À la veille du XXI^e siècle, devant la nouvelle société de plus en plus complexe, la solution en éducation ne réside ni dans une simple adaptation économique-administrative de l'école, ni dans un retour nostalgique aux valeurs d'enseignement d'antan, à l'école de rang.

C'est en permettant aux étudiant(e)s d'acquiescer du jugement, une facilité d'expression, une capacité d'analyse-critique et de l'initiative qu'on leur permettra vraiment de participer à l'évolution rapide des prochaines années. Le fonctionnement d'autrefois ne peut répondre aux besoins d'aujourd'hui, et le maquillage des apparences par l'investissement en «quincaillerie» ne peut combler le manque de ressources humaines dans le système d'enseignement actuel.

Il faudra y mettre le prix: l'éducation n'est pas un luxe, c'est l'avenir qui est en jeu. Et dans le présent contexte électoral, qui prendra vraiment position pour l'avenir?

Rose PELLERIN
présidente
Fédération nationale des
enseignants et enseignantes
du Québec (CSN)

L'inscription scolaire

Lettre ouverte à MM. Claude Ryan et Robert Bourassa.
Re: Projet de «Vigoureuse relance de l'éducation».

Nous sommes des institutrices qui avons vu passer beaucoup d'enfants en maternelle et en première année. Nous venons vous dire que nous n'apprécions pas votre projet d'allonger la période d'inscription jusqu'en décembre, ce qui nous semble une aberration.

Nous constatons chaque année que les enfants nés après juin sont, en général, encore trop jeunes pour le programme de première année; pas toujours intellectuellement, mais souvent physiquement et affectivement, ce qui est très important. Ces enfants accumulent des difficultés et des échecs

qui les fatiguent, les découragent et les empêchent de se développer harmonieusement.

Voilà notre opinion et voici ce que nous proposons:

Nous croyons qu'en arrêtant les inscriptions au 30 juin (comme dans le bon vieux temps), pour l'entrée à la maternelle à 5 ans et en accueillant à la maternelle les enfants de 4 ans avant le 30 juin également, les chances seraient plus équilibrées, les enfants plus heureux, les professeurs moins tendus et les parents bien contents de voir leurs chers tout-petits bénéficier de deux ans de préscolaire.

S.V.P. laissons-les vivre!

Gisèle FAVREAU
Berthe LACELLE
Rigaud

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400.» Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h.		Commandes ou corrections	285-7111
RÉDACTION	285-7070		
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détachés	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Press	285-7306
Années classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

Québec 85

Les libéraux maintiendront le Régime d'épargne-actions

Le Parti libéral du Québec s'est engagé hier, s'il est porté au pouvoir, à maintenir le populaire Régime d'épargne-actions (REA) que le gouvernement du Parti québécois a mis en place en 1979.

MICHEL GIRARD

Au cours de la conférence de presse que le PLQ a donnée sur les mesures qu'il propose pour développer l'industrie québécoise des valeurs mobilières, le critique libéral en matière de finances, Daniel Johnson, a dit n'avoir aucune raison de croire qu'il pourrait y avoir des mauvaises surprises dans l'état des finances publiques.

« Je n'ai pas de raison de mettre en doute la parole du ministre des Finances, ni les états financiers... »

M. Johnson contredit ainsi ses collègues de la région de Québec, Marc-Yvan Côté et Réjean Doyon qui disaient la semaine dernière s'attendre à trouver les finances publiques dans un état déplorable. Même le chef libéral Robert Bourassa a émis cette hypothèse... mais en la diluant quelque peu en disant qu'il prenait, pour le moment, la parole du premier ministre et celle du ministre des Finances.

En ce qui concerne le REA, M. Johnson et son collègue de l'équipe économique du PLQ, André Vallerand, ont reconnu qu'il s'agissait-là d'une bonne mesure fiscale et c'est pourquoi leur parti a décidé de la maintenir.

Dans le passé, le PLQ avait envisagé, pour des raisons fiscales, d'éliminer le REA. Il voulait le remplacer par une baisse des taux marginaux d'impôts.

« Mais compte tenu de l'importance du REA dans le développement de l'actionnariat au Québec et comme source de financement des entreprises en développement, de dire M. Vallerand, il nous est apparu souhaitable de maintenir un juste équilibre dans nos engagements fiscaux entre une baisse des taux marginaux et le maintien du REA à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire pré-déterminée. »

Et cette enveloppe budgétaire sera la même que celle déjà prévue dans le budget d'avril dernier pour 1986: les réductions d'impôts devraient coûter quelque \$150 millions en manque à gagner au gouvernement du Québec. Par rapport au budget de 1985, cette enveloppe budgétaire se trouve à être réduite de \$90 millions. On se rappellera que dans son budget de 1986, l'ex-ministre des Finances, Yves Duhaime, a réduit les déductions concernant les différentes catégories d'actions admissibles.

Compte tenu de la gravité de la situation financière du gouvernement et des autres mesures fiscales annoncées par le PLQ, de dire M. Vallerand et Johnson, un futur gouvernement libéral n'a pas d'autres choix que de maintenir cette baisse des avantages fiscaux (\$90 millions).

Des modifications en perspective

Cependant, tout en maintenant la même enveloppe budgétaire pour le REA, les libéraux vont quand même étudier la possibilité de modifier les critères et les taux de déduction prévus pour 1986, afin de mieux les adapter aux objectifs de leur programme.

Les libéraux reconnaissent que le REA joue un rôle important

dans l'initiation des citoyens à l'actionnariat et à la participation des Québécois à la propriété des entreprises, deux conditions essentielles à l'essor de l'économie.

L'équipe économique du Parti libéral estime que le taux d'actionnariat au Québec (le pourcentage de Québécois qui détiennent des actions) serait de 7 p. cent, ce qui est nettement inférieur à la moyenne nationale de 10 p. cent.

Les libéraux se montrent plus pessimistes que la Commission des valeurs mobilières du Québec! Selon un récent sondage effectué au printemps dernier par cette commission, le taux d'actionnariat au Québec serait de 10 et non de 7 p. cent. C'est donc dire que les Québécois « boursicoteraient » autant que les autres Canadiens!

D'autre part, le Parti libéral s'est également engagé hier à mettre en oeuvre trois recommandations de la Commission Saucier sur la capitalisation des entreprises, soit le développement d'un réseau de sociétés privées de capital de risque, la création de Fonds d'investissement REA (prévus par le gouvernement mais pas encore appliqués) et des Régimes de placement dans les entreprises. Cette dernière mesure permettrait aux employés d'investir dans leur propre entreprise et de pouvoir bénéficier des mêmes déductions fiscales que dans un REER.

En plus d'appuyer la Bourse de Montréal dans ses efforts visant à ouvrir nos marchés de valeurs mobilières à l'échelle nord-américaine, le PLQ appuie aussi le projet des centres financiers internationaux que le gouvernement Johnson vient d'annoncer.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Ed Broadbent, chef fédéral du NPD et son lieutenant québécois, Jean-Paul Harney, ont promis à Lise Milot et ses compagnes de tout faire pour protéger leurs emplois.

L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE MENACÉE Le NPD fera l'impossible pour sauver les emplois

Le chef du Nouveau parti démocratique, Ed Broadbent, est venu à Montréal, hier, promettre aux ouvriers de la chaussure que son parti ferait tout en son possible pour sauver leurs emplois et en même temps donner un coup de pouce à son lieutenant québécois Jean-Paul Harney.

PIERRE VENNAT

Il a d'ailleurs dit aux Québécois de ne pas voter pour le PQ de Pierre Marc Johnson ou le PLQ de Robert Bourassa, « semblables comme Master Charge et Visa », image qu'il avait employée en 1981 pour décrire John Turner et Brian Mulroney.

Il s'est également déclaré satisfait du travail de M. Harney au Québec « qui a fait progresser notre parti de 500 p. cent dans la province, ce qui est formidable ».

L'industrie de la chaussure se sent particulièrement menacée depuis que le gouvernement Mulroney, il y a quelques jours, a décidé d'abolir les quotas d'importation sur les chaussures pour hommes et pour enfants et de les réduire progressivement dans le cas des chaussures pour dames.

Le NPD a tout de suite réagi et enfoncé le cheval de bataille de la protection des emplois de cette industrie, au grand plaisir des ouvriers concernés et de leurs syndicats et, bien sûr, des manufacturiers.

Le problème est sérieux. D'après l'Association des manufacturiers de la chaussure du Québec et le syndicat CSD, qui reçoivent les deux hommes politiques à l'usine de chaussures Rosita, de Saint-Léonard, on parle de la perte possible de 10 000 emplois au Canada dont 8 000 au

Québec et probablement environ 5 000 dans la région de Montréal d'ici un an.

Le président de la CSD, Jean-Paul Hétu, et celui de Rosita, Mel Lands, ont promis aux ouvriers et ouvrières de cette manufacture: « On va garder la shop ouverte ».

Cela dit, le chef fédéral du NPD ne s'impliquera pas plus avant dans la campagne québécoise. Mais M. Harney, qui présidait hier soir, au Centre Saint-Pierre-Apôtre, sans M. Broadbent, la dernière « grande » assemblée de son parti à Montréal, a lancé: « Nous, on estime qu'il faut que Québec et Ottawa marchent la main dans la main et c'est pourquoi nous avons demandé à M. Broadbent d'intervenir dans le dossier de la chaussure. On n'a pas peur de montrer notre chef ».

ROBERT DEAN EN FAIT LA PROMESSE

Le PQ légifèrera afin de donner un cadre légal à la Table de l'emploi

La Table nationale de l'emploi, dernier né des organismes de concertation après les sommets économiques, deviendra une institution si le Parti québécois est reporté au pouvoir.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

C'est l'engagement qu'a pris hier le ministre délégué à l'Emploi et à la Concertation, Robert Dean, au nom de son parti en indiquant qu'un gouvernement péquiste légifèrera afin de donner un cadre légal à cette table de concertation paritaire (patronat-syndicat) présidée et coordonnée par le gouvernement.

La Table nationale de l'emploi a été créée pro forma en avril dernier après que les partenaires socio-économiques se furent désintéressés des sommets économiques trop visibles à leur goût. Cette nouvelle forme de concertation leur donne la possibilité des

projets concrets et dynamiques dans la relative sécurité des huis-clos.

Selon M. Dean, lors de leur dernière réunion à Sainte-Marguerite en septembre, les partenaires ont réclamé du futur gouvernement le maintien de cette forme de concertation.

Le ministre doute des intentions du Parti libéral en cette matière en signalant que jamais M. Bourassa n'a fait allusion à la concertation dans son livre « Le défi technologique ». « J'ai l'impression que le Parti libéral et son chef ont une vision technocratique de l'économie qui nous a conduit dans le passé à certains dérapages. Or, l'économie ne se vit pas en vase clos dans les officines gouvernementales ou les chaires universitaires car elle dépend d'une multitude de décisions, de relations et de comportements entre partenaires. »

Le député péquiste de Prévost rappelle que trois tables secto-

rielles de l'emploi ont été créées dans le secteur industriel (les chantiers maritimes, le vêtement et les pièces d'automobiles) ainsi que trois tables régionales de l'emploi en Estrie, en Mauricie et dans l'est de Montréal.

Le Parti québécois veut étendre cette expérience à toutes les régions et à d'autres secteurs économiques en apportant un soutien financier.

En ce qui concerne les objets de concertation à confier à la Table nationale de l'emploi, M. Dean a mentionné l'impact des programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise, l'environnement législatif et les programmes de sécurité sociale, les politiques budgétaires et fiscales, la réduction des barrières tarifaires et l'accentuation du libre-échange, l'aménagement du temps de travail et la création d'une banque d'immobilisations comme moyen de stabiliser l'emploi.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Les candidats libéraux de Vaudreuil-Soulanges et Crémazie, Daniel Johnson et André Vallerand (à droite sur la photo), ont visité le parquet de la Bourse de Montréal hier avant-midi.

DANS PLUSIEURS CIRCONSCRIPTIONS

Les tiers partis préoccupent les péquistes et les libéraux

Même si les tiers partis ont peu de chances de faire élire un député lundi prochain, l'évolution de leur clientèle dans certains comtés préoccupe les organisateurs libéraux et péquistes. Pour la bonne raison que cela peut faire, dans bien des cas, la différence entre la victoire et la défaite.

PIERRE VENNAT

Assez curieusement, même si les regards se tournaient surtout, au début de la campagne, vers les comtés de l'Assomption ou de Saint-Louis comme lieux probables de lutte à trois, ce n'est pas nécessairement dans ces comtés que l'impact d'un vote autre que libéral ou péquiste pourrait le plus se faire sentir.

Les organisateurs libéraux, par exemple, espèrent que l'appui public que leur a donné l'ancien chef de l'Union nationale, Gabriel Loubier, longtemps député et ministre du comté de Bellechasse, jouera en leur faveur. En 1981, en effet, l'unioniste Bertrand Goulet y avait recueilli 6 490 voix. Cette année, la lutte se fait à deux entre le député péquiste Claude Lachance et la candidate Louise Bégin. La majorité de Lachance ayant été de 364 voix seulement, il est évident que le résultat du scrutin dans ce comté dépend de la direction que prendront les ex-unionistes.

La situation est semblable dans Berthier et dans Joliette, à cette différence près qu'il y a toujours sur les rangs des candidats

« bleus » susceptibles d'attirer une partie de l'électorat.

Le populaire Roch LaSalle, lors de sa brève incursion comme chef de l'Union nationale, avait obtenu 8 461 voix dans Berthier en 81. Compte tenu de la mince majorité de 1 200 voix du libéral Albert Houde, les organisateurs libéraux espèrent obtenir une large part de ce fort vote UN. Il serait toutefois douteux que le candidat du Parti conservateur du Québec, Jocelyn Côté, ou l'unioniste Ronald Rondeau réussissent à décrocher plus que quelques centaines de voix.

Dans Joliette, PQ et PLQ voudront s'approprier les 4 000 voix que l'UN avait recueillies en 1981. Dans l'Assomption, où le chef du

Parti conservateur du Québec, André Asselin, avait terminé deuxième avec deux fois plus de voix que le péquiste lors de l'élection partielle du 3 juin dernier, on assiste à une des rares véritables luttes à trois.

Si M. Asselin a peu de chances de l'emporter, sa présence pourrait brouiller les cartes et peut-être permettre au nouveau candidat péquiste, Bernard Bastien, de faire la vie dure au député libéral Jean-Guy Gervais, que le chef du PCQ qualifie pourtant de « moindre mal ».

Un autre candidat conservateur, Yvon Careau, dans Montmagny, ancien membre du cabinet de Clément Richard, nuit présentement aux chances du PQ et favorise les libéraux. L'ex-mi-

nistre Richard, qui ne se représente pas, l'avait emporté par 9 953 voix mais les choses ont bien changé depuis 1981 au point qu'il n'est pas impossible que le libéral Yves Séguin puisse l'emporter sur le péquiste Jean Filion.

Par ailleurs, même marginaux, les candidats indépendantistes peuvent nuire énormément au Parti québécois dans certains comtés.

Dans Saint-Henri, par exemple, où le libéral Roma Hains ne l'avait emporté que par 71 voix en 1981, la présence de Gilles Rhéaume sur les rangs pourrait nuire à la péquiste Francine Lalonde. Même chose dans Labelle, où Diane Cloutier peut coûter cher au candidat péquiste Yvon Cormier et favoriser le libéral

Damien Hétu. Enfin, le député Pierre de Bellefeuille et le chef du PI, Denis Monière, pourraient influencer le résultat dans Deux-Montagnes et Saint-Jacques.

Au moins trois candidats néo-démocrates peuvent faire la différence entre une victoire libérale ou péquiste. Il s'agit de Jean-Paul Harney, dans Louis-Hébert, de Louise Boucher, dans Sainte-Marie, et de Giuseppe Sciortino, dont l'implication dans la communauté italienne pourrait nuire au député libéral sortant de Vlau, William Cusano.

Enfin, la prolifération de candidats dans Saint-Jacques pourrait faire pencher la balance d'un bord ou de l'autre dans une lutte qui semble serrée.

Québec 85

PORT-CARTIER ET MATANE

Johnson n'a pas le feu vert de Mulroney



C'était le 10 octobre alors que M. Johnson espérait encore que M. Mulroney lui donnerait indirectement - un coup de main pendant la campagne.

■ Au cours de la campagne qui s'achève, le Parti québécois s'est engagé pour une somme globale relativement modeste de \$106,7 millions. Malheureusement pour lui, Pierre Marc Johnson ne pourra ajouter à cette enveloppe électorale — et Brian Mulroney le lui a dit clairement hier — une annonce formelle d'investissement dans la papeterie Saugbrugs de Matane ou dans la relance de l'usine ITT (Cascades) à Port-Cartier.

MARIO ROY

Le premier ministre du Québec s'est entretenu seul à seul pendant une quinzaine de minutes avec son homologue canadien, à Halifax, au cours de la conférence fédérale-provinciale sur l'économie.

Il en a tiré la conclusion, d'abord, qu'il n'y aura pas d'annonce d'investissements majeurs avant le 2 décembre; ensuite, qu'une décision politique non encore prise à Ottawa constitue le seul empêchement au déblocage des dossiers industriels en question.

« M. Mulroney a encore évoqué son désir de rester neutre. Je suis assez d'accord avec ça, mais quant à moi, je répète qu'il y a eu autour de ça beaucoup de trafic d'interurbains... De toute façon, je lui ai dit que nous en reparlions après les élections », a commenté M. Johnson.

Il s'agit là de la conclusion donnée pour l'instant à cette affaire. Pierre Marc Johnson a ensuite rapidement voyagé de Halifax à

Montréal, où le Parti québécois avait prévu de donner une spectaculaire finale — enfin presque, puisqu'il reste tout de même trois jours — à la campagne électorale.

Debout dans un coin du studio d'Intertel Images, dans l'est de la métropole, le premier ministre a répondu aux questions des journalistes postés aux quatre coins du Québec mais reliés à Montréal par le biais d'un satellite Anik.

En début d'émission, les journalistes se sont plaints du format adopté (strict minutage, absence de droit de réplique). Néanmoins, M. Johnson a pu ainsi parler tour à tour des préoccupations des régions: l'économie négligée à Hull, le traversier à Sept-Îles, l'environnement à Rouyn, les négociations du secteur public à Québec et, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la crainte de... se retrouver dans l'opposition.

Par la bande, Pierre Marc Johnson aura certes réussi à passer son message. Au Québec, l'heure est à la franchise et au réalisme; les promesses libérales « qui se situent quelque part entre \$400 millions et \$2,5 milliards », dit-il, ne font que susciter de faux espoirs; enfin, « Robert Bourassa n'a pas changé et il utilise toujours un double niveau de langage », a ajouté le chef du Parti québécois.

Le PQ, justement, s'en est tenu dans ses engagements à peine plus de \$100 millions, des engagements « réalistes et responsables. L'État ne devra plus, ne pourra plus faire tout, tout seul », a conclu Pierre Marc Johnson.

LES ÉLECTIONS



DE SOULIÉ

Un président et un major s'emmêlent

Dans la campagne électorale qui s'étire et tire enfin à sa fin, quelques interventions étonnantes. Tout le monde s'en mêle et s'emmêle.

Un président de syndicat, démocratiquement élu et aux prises de position très personnelles, et un major, ingénieur civil et militaire, dont le plan de campagne post-électorale ne manque pas d'envergure. Ni de profondeur, puisqu'il s'agit de creuser des abris atomiques pour tout ce qui restera de l'humanité après une guerre atomique.

Le chef syndical, pour commencer. Ce sont les syndiqués qui en parlent.

— Il fait exactement comme l'administration Drapeau-Lamarre! « Au diable la base! C'est moi le boss! »

« Il », c'est le président du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP), Benoît Doyon. Si ses commettants font avec lui des comparaisons aussi syndicalement odieuses, c'est que le camarade Doyon a cru bon d'envoyer, le 22 novembre, sur papier à entête du SFMM, « à nos membres résidant dans le comté de Crémazie », une lettre leur demandant « de ne pas appuyer la candidature de Guy Tardif et d'inciter votre famille, vos amis et vos voisins à agir de même ».

Le brave président du SFMM s'en prend hardiment à Guy Tardif, ministre des Transports et candidat péquiste dans Crémazie, parce qu'il aurait dû « imposer un moratoire », comme le lui avait demandé le syndicat, pour accélérer le processus décisionnel dans le prolongement du métro. Résultat de l'incurie ministérielle: 40 emplois perdus.

Bizarrie de l'affaire: ce sont des « permanents temporaires » qui écopent. Mais ces permanents étaient quand même permanents — ou l'inverse — quand le syndicat s'est battu pour obtenir de leur centrale syndicale, la FTQ, qu'elle n'appuie aucun parti politique. « Vous faites de la partisannerie personnelle, et en vous servant du nom, de l'argent et du personnel du syndicat », disent les membres mécontents.

De toute façon, et à titre d'échantillon, sur les 70 membres d'une des sections de l'unité syndicale au Bureau de transport de Montréal (BTM), une demi-douzaine habitent dans Crémazie.

Le plan du major Nantel concerne beaucoup plus de monde. Il s'agit de mettre les Laurentides à la disposition des survivants d'une guerre atomique parce que se sont les montagnes les plus stables de la planète et les mieux dotées en eau potable.

Et les abris anti-atombombes seront chauffés par la Baie James « part two », un projet que l'on prendra soin d'intégrer à celui de la Guerre des étoiles de Ronald Reagan.

Transformer la Belle Province en « pays-refuge-grenier-hôpital-du-XXI^e siècle » ne coûtera pas très cher: il suffira de prendre l'argent qui est utilisé pour les maternelles et les garderies, « excepté pour les enfants handicapés mentalement ».

L'ensemble du projet est tout aussi généreux et fascinant, mais le major a pris soin d'en envoyer les détails aux chefs de parti et à tous les médias. On en reparlera certainement après le 2 décembre.

JEAN-PAUL SOULIÉ

PEU IMPORTE LA MARGE DE MANOEUVRE DU GOUVERNEMENT

Bourassa affirme qu'il tiendra ses promesses

■ VALLEYFIELD — Peu importe la marge de manoeuvre du gouvernement québécois, Robert Bourassa s'est engagé, hier, à respecter ses engagements électoraux qui totalisent un peu plus de \$400 millions.

YVON LABERGE

Interrogé au cours d'une conférence de presse improvisée à Hull, le chef libéral a dit que, contrairement à ce qu'écrivait le journaliste Alain Dubuc dans LA PRESSE hier, il serait capable d'effectuer des coupures de plus de \$20 millions pour l'année budgétaire en cours.

« Je n'ai pas regardé dans le détail ce que dit M. Dubuc, a dit M. Bourassa. Mais un gouvernement qui ne serait pas capable, avec un budget de \$27 milliards, d'aller chercher plus de \$20 millions de coupures, ce serait un gouvernement qui manque de leadership. C'est le moins qu'on puisse dire. »

Il s'est dit en mesure de faire des coupures d'au moins \$100 millions.

On sait que dans son édition d'hier, LA PRESSE, sous la signature de son chroniqueur économique Alain Dubuc, écrivait que M. Bourassa ne pourra trouver les \$400 millions nécessaires pour respecter ses promesses électorales. À moins qu'il ne décide de hausser les impôts, d'augmenter le déficit ou d'exercer des coupures majeures.

Pressé de questions, le chef libéral a lancé, plus catégorique: « Nous allons trouver cette marge de manoeuvre ». Il en a même fait le pari avec les quelques journalistes qui l'entouraient.

Mais comment?, lui ont-ils demandé. D'abord, a répondu, M. Bourassa, en attirant des capitaux. Ensuite, dit-il, mon gouvernement ne se lancerait pas dans des opérations de privatisation de sociétés d'Etat du genre de celle de la Société des alcools du Québec qui, selon lui, coûterait quel-

que \$100 millions aux contribuables québécois.

Donc, dans son esprit, un gouvernement libéral économiserait ainsi \$100 millions au trésor public. Et, a-t-il encore dit, « tout dépendra par la suite de la définition » que l'on donne aux coupures « somptuaires ».

En fait, hier, n'était pas une bonne journée pour Robert Bourassa. Car à cette sombre prévision s'en ajoutait une autre qui n'est pas de nature à le rassurer.

Ainsi, apprenait-on encore dans LA PRESSE d'hier, Hydro-Québec ne pourra pas, cette année, verser ses \$131 millions de dividendes au gouvernement québécois. Et ce sera pire encore l'an prochain, alors que ce sera \$291 millions qui n'iront pas dans les coffres de l'Etat.

À la question « n'est-ce pas là un manque à gagner additionnel pour le prochain budget du gouvernement qui diminue la marge de manoeuvre », M. Bourassa a évité de répondre.

« Ce qui arrive, a-t-il dit, c'est qu'Hydro prend de l'avance sur le paiement de ses intérêts (...) ». Donc, interroge un journaliste, ça ne donne pas davantage de marge de manoeuvre au gouvernement?

À cela, le chef libéral répond qu'Hydro a de toute façon signé des contrats pour la vente d'électricité qui rapporteront, dans deux ans, \$1,5 milliard. Encore une fois, voilà la marge de manoeuvre sur laquelle compte M. Bourassa, dans... deux ans.

En ne versant pas de dividendes cette année, interroge un autre journaliste, cela revient à dire que le déficit, pour 1985-1986, augmente de \$131 millions?

La réponse de M. Bourassa: « Non, ce qui est arrivé, c'est qu'il y a un relais, dans le sud du Québec (Beauharnois), qui n'a pas fonctionné. Ce qui n'est que temporaire. Ce qui n'empêche pas les données de fond d'exister, ajoute-t-il. »

Quelles sont ces données de

ÉLECTOGRAMMES

Service accru

■ La Loilectorale accordant à tous les travailleurs le droit de prendre un congé de quatre heures consécutives entre 10h et 20h pour aller voter, la CTCUM prévoit que l'heure de pointe lundi commencera plus tôt que d'habitude et sera concentrée autour de 16h. Il y aura donc, annonce la Commission, service accru à compter de 16h tant en surface que dans le métro.

Le Downtowner choisit Harry

■ Le Downtowner, hebdomadaire de langue anglaise distribué gratuitement dans le comté de Saint-Louis, accorde son appui au candidat indépendant Harry Blank tout en souhaitant que Robert Bourassa soit reporté au pouvoir. Le journal choisit M. Blank d'abord parce qu'il est anglophone contrairement au candidat libéral Jacques Chagnon, lequel ne parle qu'un anglais « passable ». L'éditorial ne parle pas du PQ, sinon pour dire que « Pierre Marc » (son nom n'est pas mentionné) ne pense qu'à se faire photographe devant de jolis décors. Quant à Robert Bourassa, il annonce, et le journal ne demande pas mieux, un « bon gouvernement gris » comme en ont les ontariens.

Le PQ reste fort au Saguenay

■ Même si la popularité du PLQ a augmenté considérablement depuis le début de la campagne, le dernier sondage réalisé dans les cinq comtés du Saguenay-Lac-Saint-Jean donne une nette avance aux péquistes. Commandité par le journal Le Quotidien et JPM Télévision de Chicoutimi, le sondage de la firme Cybercom publié mercredi indique que le nombre d'indécis a diminué sensiblement et que les tiers partis sont à toutes fins utiles disparus de la carte électorale. Selon ce sondage, l'avance du PQ reste confortable dans Dubuc, où le député Hubert Desbiens récolterait 51 p. cent des suffrages contre 34 p. cent pour son adversaire libéral Julien Tremblay. Dans Jonquière, le maire Francis Dufour a consolidé sa position en passant de 46 à 48 p. cent dans les intentions de vote alors que la libérale Aline Saint-Amand a vu sa cote baisser de 36 à 27 p. cent. Dans Chicoutimi, Jeanne-L. Blackburn, qui succède au ministre Marc-André Bédard, devance le libéral François Tremblay par 45,4 à 34,7 p. cent. Dans Roberval, le péquiste Michel Gauthier détient une avance de 17 points sur le libéral Patrice Laroche alors que dans Lac-Saint-Jean, le ministre Jacques Brassard mène par 48 p. cent contre 36,5 p. cent au libéral Luc Harvey.

Landry réplique

■ Le ministre Bernard Landry nie les propos de son ad-

versaire dans Laval-des-Rapides, Guy Bélanger, voulant qu'il ait refusé de l'affronter dans un débat sur les ondes de CKLM. M. Landry, qui a participé à plusieurs débats depuis le début de la campagne, affirme que CKLM lui a proposé un face à face avec la députée Lise Bacon et qu'il a accepté. Quand celle-ci a refusé, dit-il, on ne lui a même pas proposé de croiser le fer avec M. Bélanger.

Monière en français seulement

■ C'est en français, et en français uniquement, que le chef du Parti indépendantiste, Denis Monière, participera au débat des chefs à la station radiophonique anglophone CJAD, samedi. Le leader indépendantiste, parfait bilingue, prend cette position par principe et la direction de la station l'a acceptée et traduira ses propos à ses auditeurs. M. Monière, qui présidait hier une conférence de presse où son parti insistait sur la nécessité de redonner à la Loi 101 les « dents » qu'elle avait à l'origine, a annoncé qu'il ne parlera jamais anglais publiquement tant que le Québec ne sera pas indépendant.

Blitz des jeunes libéraux

■ Trouvant sans doute que le comité national ne fait pas assez pour leur héros, une cinquantaine de membres de la Commission jeunesse du PLQ ont effectué hier un « blitz » dans le comté de Saint-Jacques. Le député libéral sortant, Jean-François Viau n'a que 27 ans et il a été très actif dans la commission jeunesse du PLQ. C'est donc à un des siens que la commission jeunesse du PLQ a porté secours hier.

Guerre des affiches

■ La guerre des affiches se poursuit de plus belle entre libéraux et péquistes. Dans la région de Laval, on remarquait hier qu'on avait imprimé, en rouge, « assurance 9 p. cent » sur les affiches des candidats du Parti québécois. Plusieurs candidats libéraux, eux, avaient la tête coupée. Ces actes de vandalisme se commettent la nuit, indiquent-ils chez les organisateurs des deux formations.

Le PQ et les jeunes

■ Selon la ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu Pauline Marois, il existe une différence fondamentale entre les engagements qu'ont pris les libéraux et les péquistes à l'égard des jeunes dans la présente campagne électorale. Le Parti québécois propose de continuer de supporter les projets élaborés par les jeunes tandis que le Parti libéral, lui, propose d'imposer des programmes aux jeunes, a-t-elle déclaré en substance, hier midi, devant quelque 200 étudiants de l'université Laval.

Fort vote

■ Le directeur-général des élections au Québec, Pierre F. Côté, a révélé hier que 149 995 personnes se sont prévalues de leur droit de voter par anticipation les 24 et 25 novembre. Le dépouillement de ces bulletins ne sera effectué qu'en soirée le 2 décembre. Lors des élections générales de 1981, 138 145 électeurs avaient exercé leur droit de vote par anticipation.

Bureaux de scrutin

■ Il y aura un total de 20 224 bureaux de scrutin lundi. Le directeur général des élections a rappelé que ces bureaux seront ouverts de 10h à 20h et que seules les personnes inscrites sur les listes électorales pourront exercer leur droit de vote. Des bureaux seront ouverts dans les centres hospitaliers et les centres d'accueil là où c'est physiquement possible et lorsque le nombre d'électeurs le justifie. M. Côté a souligné que cette disposition ne s'appliquait pas aux résidences pour personnes âgées, qui ne peuvent être généralement considérées comme des endroits publics.

Régime sec

■ La Régie des permis d'alcool rappelle que les détenteurs de permis devront s'abstenir de vendre ou de servir des boissons alcooliques entre 10h à 20h lundi. Cette interdiction vaut pour tous les détenteurs de permis d'alcool, de quelque nature qu'il soit, y compris le permis de réunion, a précisé la Régie.

Familles

■ La Confédération des organismes familiaux du Québec estime que les deux principales formations politiques en présence dans la campagne font preuve d'un manque de respect pour les femmes et les hommes qui ont charge d'enfants. La COFAQ s'en est prise hier au premier ministre Pierre Marc Johnson et au chef libéral Robert Bourassa, leur reprochant d'avoir refusé de rencontrer les organismes familiaux pour faire part de leurs vues en matière de politique familiale.

Appui au PCQ

■ Le Parti conservateur du Québec a reçu hier l'appui du Mouvement pour l'enseignement privé. Selon la présidente de l'organisme, Nicole Vandenberg, la formation dirigée par André Asselin épouse les revendications du mouvement. Le Mouvement pour l'enseignement privé réclame le retrait de la loi 11 limitant à 60 p. cent par élève le financement des institutions d'enseignement privées.

Québec 85

SELON BERNARD LANDRY

Bourassa a peu d'options s'il veut réaliser ses promesses

Le ministre québécois des Finances, Bernard Landry, estime que bien peu d'options s'offriront au chef libéral Robert Bourassa — advenant son élection lundi — s'il veut réaliser toutes ses promesses électorales: ou bien il devra couper dans les services, ou encore augmenter les taxes et impôts, ou alors il sera forcé d'accroître le déficit.

MARIO FONTAINE

« Dans les services on a déjà tout dégraissé ce qui pouvait l'être. On a coupé jusqu'au muscle, parfois même jusqu'à l'os. Ça fait cinq ans qu'on vit dans l'austérité », a déclaré M. Landry dans une entrevue à LA PRESSE. Il n'entrevoit pas de grandes économies susceptibles d'être réalisées de ce côté.

Or les autres avenues risquent également d'être bloquées, puisque M. Bourassa s'est aussi engagé à ne pas augmenter le déficit et à diminuer le fardeau fiscal des hauts salariés. Le chef de l'opposition n'aura pourtant pas le choix, affirme le ministre des Finances. Selon M. Landry, la marge de manoeuvre dont dispo-



Bernard Landry

se Québec se situe sous la barre du un p. cent, c'est-à-dire bien en deçà des \$400 millions promis par M. Bourassa.

Et la situation pourrait se révéler encore plus difficile si Ottawa persistait dans sa volonté de sabrer dans ses transferts aux provinces. Une hypothèse que M. Landry n'accepte pas, du moins dans le contexte actuel. Le député de Laval-des-Rapides soutient en effet que le gouvernement fédéral devrait mettre de l'ordre dans sa propre maison avant de demander aux provinces de se serrer la ceinture.

Aussi a-t-il l'intention de s'opposer vigoureusement à la requête du premier ministre Mulroney: « Il ne faut pas qu'Ottawa pellette son déficit dans la cour

des provinces qui ont déjà fait l'effort de la nettoyer ». Et M. Landry de rappeler qu'il a soumis à Ottawa toute une liste de coupures que le fédéral pourrait appliquer dans ses propres champs de juridiction.

Un échéancier précis

Si le Parti québécois conserve le pouvoir, le ministre des Finances envisage d'entamer le processus budgétaire dès la semaine prochaine. Aussi, à la fin janvier, aurait-il rencontré tous les intervenants dans ce processus de consultation promis il y a quelques jours. Le préparatif formelle d'un nouveau budget débuterait alors, avec dépôt « à la date traditionnelle », c'est-à-dire vraisemblablement en avril.

Les rentrées et les dépenses du Québec sont « dans le mille », affirme M. Landry, à deux exceptions près: Hydro-Québec, qui ne pourra verser de dividendes, et la question des transferts fédéraux, qui n'est pas encore réglée. D'énormes projets d'investissements sont en revanche bloqués dans le moment, fait-il valoir, en raison de présumées interventions du Parti libéral du Québec sur le gouvernement central.

Mais le gouvernement québécois a lui-même également bloqué l'annonce d'au moins un important projet, à cause de sa nature spéculative, reconnaît le ministre. Il s'agit vraisemblablement de l'usine automobile de Bombardier, dont LA PRESSE fait état ce matin.



Yolande Legault



Yves Lauzon

DEUX-MONTAGNES

Une allusion chauvine qui a fait du bruit

Des femmes libérales de Deux-Montagnes ne portent pas dans leur cœur le candidat du Parti québécois qui, selon elles, se serait moqué de son adversaire du PLQ, Yolande Legault, en disant notamment qu'elle n'avait pas les aptitudes nécessaires pour devenir députée.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Pour sa part, le candidat péquiste Yves Lauzon a déclaré qu'il n'avait jamais voulu insulter Mme Legault. « C'est plutôt elle qui a commencé, dit-il, en voulant se prendre pour Madeleine Ryan. » Par ces propos, M. Lauzon voulait faire allusion à la réaction de Mme Ryan après que Lise Payette, alors députée péquiste, l'eût traitée d'« Yvette » au début de la campagne référendaire de 1980.

Quant à Mme Legault, elle souligne que ce n'est pas à elle de juger son adversaire même s'il a dit d'elle « qu'après avoir élevé sa famille elle n'avait pas la compétence pour se lancer en politique ». Elle a repris en soulignant: « Moi, je demeure dans le comté et ma crédibilité n'est pas à faire. »

Mme Legault, une ancienne

journaliste locale, souligne que plus elle fait du porte à porte, plus elle est assurée d'emporter le comté lundi.

Pierre de Bellefeuille

Même s'il a commencé sa campagne électorale en retard — il a été choisi candidat seulement le 29 octobre — M. Lauzon est lui aussi certain de voguer vers la victoire. « Mon élection ne fait plus de doute depuis que la confusion au sujet de M. Pierre de Bellefeuille est disparue. Les gens savent maintenant que M. de Bellefeuille n'est plus député du PQ. Son taux de popularité a baissé en bas de 4 p. cent. »

Pour sa part, M. de Bellefeuille, candidat du Parti indépendantiste, ne pense pas comme son successeur à titre de candidat du PQ. Il se dit persuadé d'être réélu pour un troisième mandat.

« Je crains cependant la naïveté des péquistes qui pensent encore que le PQ est indépendantiste », souligne l'ex-député péquiste.

La candidate libérale a elle aussi changé de parti. En 1980, elle a fait campagne pour les tenants du OUI et, en 1981, elle a été l'une des personnes qui a signé le bulletin de présentation de Pierre de Bellefeuille comme candidat du PQ.

Vallerand rêve de remplacer Biron ou Jean-Guy Parent

André Vallerand entend canaliser ses ambitions. Lorsque le vice-président de la Chambre de commerce de Montréal a décidé de « faire le saut » et de se présenter dans Crémazie, d'aucuns lui ont attribué d'office le porte-feuille des finances en cas de victoire libérale. Mais lui a choisi la carte de la prudence.

MARIO FONTAINE

« Je n'ambitionne pas nécessairement ce ministère, a-t-il déclaré hier à LA PRESSE. Évidemment je ne le refuserais pas si on me l'offrait, mais des ministères comme l'Industrie et Commerce ou le Commerce extérieur me conviendraient également. »

Ces deux ministères cadrent parfaitement avec sa formation professionnelle, explique cet économiste de 45 ans, père d'une fille de 18 ans elle-même étudiante aux Hautes études commerciales. M. Vallerand, outre son travail à la Chambre de commerce, a déjà travaillé pour le Centre du

commerce mondial (l'une des franchises du World Trade Center, de New York), et pour le groupe SNC, notamment en Algérie et en Égypte.

Il est temps, selon lui, d'accroître le caractère international de Montréal. Y créer par exemple des centres bancaires internationaux, doter la métropole d'une capacité en arbitrage international, d'un centre international d'administration aérospatiale, de développer un concept de zone franche. C'est de cette façon qu'une ville s'impose à l'échelle mondiale, fait-il valoir.

Le transfert du gros des activités aériennes de Dorval à Mirabel lui apparaît essentiel, afin de revaloriser le rôle de plaque tournante de la métropole en matière de transport aérien. « Il faut gager sur Mirabel, dit-il. Sinon on va se faire damer le pion par Toronto. »

Des promesses à tenir

C'est contre le ministre des Transports Guy Tardif que se bat

M. Vallerand. M. Tardif avait obtenu une majorité assez mince dans Crémazie en 1981, soit de 1583 voix. Le taux d'insatisfaction envers le gouvernement est très élevé, souligne M. Vallerand, qui estime devoir faire une percée dans la clientèle péquiste traditionnelle, notamment chez les fonctionnaires et les enseignants.

Il se réjouit de constater que la campagne électorale a été largement dominée par le thème de l'économie, même si elle s'en est peut-être trouvée un peu moins élevant pour cette raison: cela s'applique mieux à la situation actuelle.

Les promesses de son chef Robert Bourassa n'inquiètent pas ce diplômé en économie de l'Université Concordia. « C'est sûr que ça va être serré, mais on peut arriver à tenir nos promesses. On n'a pas le choix », prétend M. Vallerand. Et d'expliquer qu'une partie de ces promesses vient de dégrèvements fiscaux, devant eux-mêmes générer de nouveaux revenus.

SAINT-JACQUES

Le candidat libéral imite le style de Claude Charron

De tous les comtés de l'est de l'île de Montréal, Saint-Jacques demeure énigmatique. Adoptera-t-il définitivement le jeune député libéral Jean-François Viau, élu depuis un an seulement, qui imite le style de Claude Charron en visitant tous les bars du comté ou préférera-t-il le péquiste André Boulerice.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

qui se dit le « député de cœur » de la communauté?

L'organisation libérale semble parfaitement rodée puisque les troupes du candidat Viau ont parcouru le comté à deux reprises afin de parfaire le pointage des électeurs. Même si les derniers sondages accordent une légère avance aux péquistes dans l'est de Montréal, l'organisateur libéral Pierre Ancil soutient que son organisation fera la différence le jour du vote.

« Lors du vote par anticipation, nous avons réussi à sortir quatre fois plus d'électeurs que l'organisation rivale », affirme-t-il, en indiquant que le travail d'analyse des électeurs a permis de réduire le nombre d'indécis à moins de 16 p. cent.

Dans le camp péquiste, on fait montre de circonspection devant l'enthousiasme du camp libéral. « C'est vrai qu'ils ont fait sortir plus de monde lors du vote par anticipation mais il s'agissait surtout de personnes âgées qui traditionnellement ne votent pas pour nous. Quant aux indécis, ils ne sont plus ce qu'ils étaient lors des dernières élections générales et leur répartition aux trois quarts libéraux n'est plus valide », affirme Jean-Yvan Pantaloni, organisateur du candidat André Boulerice.

Lundi soir, le candidat libéral Jean-François Viau a laissé une meilleure impression que son adversaire André Boulerice alors qu'il a promis 26 millions en logements sociaux lors d'un débat organisé par le Comité



Jean-François Viau



André Boulerice

aménagement-logement d'alerte Centre-Sud (CLACS).

Mais vérification faite auprès du responsable au programme du Parti libéral, Jean-Claude Rivest, ce montant n'est pas comptabilisé dans les engagements que M. Bourassa a dévoilé au cours de la campagne. « Il y a déjà \$10 millions de prévus dans les opérations budgétaires de cette année pour le logement social dans les comtés de Saint-Jacques et Sainte-Marie. Je suppose que les candidats auront à convaincre le prochain gouvernement d'y inclure des sommes additionnelles lors des prochains budgets. »

L'importante minorité homosexuelle du comté penche plutôt du côté péquiste à cette élection si l'on en croit Bruno Grenier, président de l'Association pour les droits des gais du Québec. « Nous avons mis beaucoup d'espoir en la personne de Jean-François Viau mais il nous a déçu en remettant toujours à plus tard des réponses à certaines attentes de la communauté. De plus, le fait qu'il ait écarté un adjoint gai ne nous inspire pas confiance. »

Chez les tiers partis, c'est le NPD qui a mené la campagne la plus vigoureuse. Le candidat Pierre Graveline a fait du porte à porte pendant toute la campagne ce qui lui a permis de jauger le comportement des 32 000 électeurs. Il affirme qu'il y a beaucoup plus d'indécis que ne le pensent les deux principaux partis et il croit être en mesure de récupérer une bonne partie de la clientèle déçue du gouvernement péquiste et qui ne veut pas voter pour Bourassa.

Quant au candidat indépendantiste Denis Monière, il n'a pas eu le temps de faire campagne selon son organisateur Jacques Binette. « À titre de chef du PI, il a dû consacrer la majeure partie de son temps à participer à des débats nationaux et à enregistrer des émissions publicitaires », explique-t-il.

Des autres partis marginaux, il n'y a que le candidat du RAJ, Pierre Beauregard, qui peut aspirer à aller chercher quelques centaines de voix. Encore que la scission au sein du mouvement rend problématique la récupération des 700 votes obtenus par son prédécesseur Patrice Legendre en novembre 1984.

SAINT-HYACINTHE

Le PQ est optimiste, mais s'il y a une vague rouge...

« Je vais vous confier un secret: si je ne passe pas dans Saint-Hyacinthe, j'aurai assez de mes deux mains pour compter le nombre de députés péquistes lundi soir prochain. »

MICHEL GIRARD

Pour le député péquiste sortant, Maurice Dupré, seul un véritable balayage libéral pourrait le déloger du comté de Saint-Hyacinthe. Et si tel était le cas, il a prévu ses collègues péquistes que la très grande majorité d'entre eux se retrouveraient également sur le carreau.

Son jeune adversaire libéral, Charles Messier, 30 ans, rejette du revers de la main les résultats de quelques sondages-maison qui ont été réalisés dans le comté depuis le déclenchement des élections. Il faut le comprendre: ces sondages donnent toujours une confortable avance (10 points et plus) à son rival péquiste!

Selon le député Dupré, le PLQ a fait faire un sondage en début de campagne qui lui donnait rien de moins que 17 points d'avance sur M. Messier. C'est ce qui expliquerait pourquoi l'établissement du Parti libéral souhaitait que le jeune Messier cède volontairement sa place à un homme plus connu dans la région, le maire de Saint-Hyacinthe, Clément Rhéaume. Mais comme tout cela s'est produit durant la même semaine que l'affaire Harry Blank, Charles Messier a eu la vie sauve...

« Tout est rentré dans l'ordre, précise Charles Messier. M. Bourassa est même venu dans le comté. Les organisateurs de la campagne au niveau national m'ont demandé de leur fournir des renseignements sur mon organisation parce qu'ils veulent à tout prix gagner ce comté. J'ai répondu à leur demande et ils sont satisfaits. Depuis ce temps tout va bien. »

Non seulement aurait-il effacé la « confortable » avance que détenait le député péquiste, mais M. Messier prétend même devancer maintenant son adversaire!

Le député Dupré n'en croit rien et fonde ses espoirs sur le

fait que Saint-Hyacinthe « est le comté le plus francophone de l'Amérique du Nord, soit plus de 99 p. cent des électeurs. » Et comme les sondages nationaux réalisés depuis le début de la campagne électorale indiquent que les francophones appuieraient majoritairement le Parti québécois, le député Dupré déborde d'optimisme.

Autre atout dans son jeu: le premier ministre Pierre Marc Johnson, se plait-il à rappeler, a ses racines dans la région. Que dire alors de son père Daniel. Nombre d'électeurs se souviennent encore des réalisations de l'ex-député de Bagot et ancien premier ministre du Québec.

Selon le député Dupré, il ne faut pas oublier non plus que le comté de Saint-Hyacinthe a un « gros fond bleu ». Lors des élections de 1981, l'ancien député unioniste Fabien Cordeau avait récolté quelque 6 000 voix sous la bannière de l'Union nationale. Il croit pouvoir récupérer la majeure partie de ce vote. En 1981, il avait remporté la victoire par 2 600 voix.

M. Dupré mène une campagne axée sur les réalisations de son parti dans le comté. Il se vante d'avoir fait un bon travail de député, compte tenu des con-

traintes budgétaires avec lesquelles il a fallu travailler depuis 1981.

Il n'attaque que très rarement son adversaire libéral. Il se contente plutôt de dénoncer « Robert Bourassa, le Père Noël aux mille promesses. »

Charles Messier, lui, essaie de vendre aux Maskoutains l'idée qu'il fera un meilleur député que son rival péquiste. Il dit que le Parti libéral sera en mesure de développer « le potentiel remarquable de Saint-Hyacinthe au niveau agricole, industriel et touristique. »

Autre projet d'envergure: il voudrait que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, crée une ferme expérimentale non pas à l'île Sainte-Hélène mais plutôt à Saint-Hyacinthe « qui est la capitale agro-alimentaire du Québec ». M. Messier fait référence ici au projet de création d'un parc agro-alimentaire sur l'île Sainte-Hélène.

Trois autres candidats se présentent dans le comté de Saint-Hyacinthe: André Hudon pour le Parti Conservateur, Roland Morin pour le NPD et Michel Audet pour le Parti du socialiste chrétien.



Maurice Dugré



Charles Messier

Gala d'Ouverture

J.M.

SAUCIER

ELECTRONIQUE LTÉE

du 4^e Super Marché de l'Électronique

Emerson



TÉLÉCOULEUR 14"
Modèle ECR-135

- Télécommande accès direct
- Syntonisation électronique

299 99\$

RCA



TÉLÉCOULEUR 14"

GRATUIT: 500\$ DE LOCATION DE FILMS

- Syntonisation électronique
- 100% transistorisée
- Modèle EKR-336
- Série XL-100

299 99\$

JVC



TÉLÉCOULEUR 14"

GRATUIT: 500\$ DE LOCATION DE FILMS

- Télécommande
- Minuterie
- Syntonisation électronique
- Modèle C1455

377 99\$

HITACHI



TÉLÉCOULEUR 14"

GRATUIT: 500\$ DE LOCATION DE FILMS

- Télécommande
- Syntonisation électronique
- 105 canaux
- Luminor 20
- Modèle CT-4713 A

399 99\$

JVC



MAGNÉSCOPE VHS

4 TÊTES

- Accès frontal
- Télécommande sans fil
- Programmable
- Modèle HRD-140

GRATUIT: 1 000\$ DE LOCATION DE FILMS

479 99\$

HITACHI



MAGNÉSCOPE VHS

GRATUIT: 1 000\$ DE LOCATION DE FILMS

- Accès frontal
- Télécommande sans fil
- Programmable 4/14 jours
- Modèle VT-71

499 99\$

HITACHI



MAGNÉSCOPE VHS

Modèle VT-63

- 4 programmes/14 jours • 105 canaux
- télécommande à 13 fonctions
- rebobinage automatique

GRATUIT: 1 000\$ DE LOCATION DE FILMS

549 99\$

JVC



MAGNÉSCOPE VHS

Modèle HRD-220

- accès frontal
- syntonisateur électronique 105 canaux
- télécommande sans fil multifonctions
- programmable 14 jours/8 programmes

GRATUIT: 1 000\$ DE LOCATION DE FILMS

577 99\$

4 TÊTES

TÉLÉCOULEUR 20"



GRATUIT: 500\$ DE LOCATION DE FILMS

- 100% transistorisée
- Syntonisation UHF-VHF
- Système couleur pilote

299 99\$

RCA



TÉLÉCOULEUR 20"

GRATUIT: 500\$ DE LOCATION DE FILMS

- Télécommande à multi-fonctions
- Syntonisation électronique 105 canaux
- Nouveau modèle XL-100 1986

499 99\$

TOSHIBA



TÉLÉCOULEUR 20"

GRATUIT: 500\$ DE LOCATION DE FILMS

- Télécommande accès direct
- Syntonisation électronique 122 canaux
- Écran «Blackstripe»
- Modèle CK-920

549 99\$

DIACROMOROM



GRATUIT: 500\$ DE LOCATION DE FILMS

- écran bleu optique
- syntonisation électronique à 125 canaux
- système autocouleur
- télécommande accès direct
- entrée et sortie audio/vidéo

Moniteur couleur 20"
Modèle 48CB14

699 99\$

Hotpoint



FOUR À MICRO-ONDES
modèle RVM-315

- affichage à l'écran
- 0,6 pi cube
- décongélation

359 99\$

HITACHI



FOURS À MICRO-ONDES
MR 5240

- 500 w • 0,6 pi cu.
- puissances variables
- plateau rotatif

299 99\$

Panasonic



FOUR À MICRO-ONDES
JR NE 5870

- touches digitales
- 0,7 pi cu.
- décongélation
- cuisson au poids

399 99\$

Hotpoint



FOUR À MICRO-ONDES
modèle RK-920S

- 1,4 pi cube
- sonde thermométrique
- décongélation préprogrammée
- 675 watts

499 99\$

HITACHI



«DUAL DIMENSION»

- autosenseur
- sonde thermique
- mémoire
- programmable

MR 8040

699 99\$

Panasonic



FOUR À MICRO-ONDES
NE 7970

- 1,4 pi cu.
- plateau rotatif
- décongélation
- 700 w

«GENIUS»

649 99\$

Sansui



60 WATTS

- Amplificateur stéréo modèle DAT-550, puissance de 30 watts/canal
- Syntonisateur digital AM/FM/stéréo
- Table tournante entraînement direct modèle DAP-550
- 2 haut-parleurs 3 voies, modèle DAS-750
- Magnétophone à cassette stéréo, dolby, métal

MEUBLE INCLUS

599 99\$

LUXMAN



126 WATTS

- Syntonisateur AM/FM stéréo modèle T-210
- Amplificateur 63 watts/canal, circuit Duo-Beta modèle L-235
- Table tournante semi-automatique entraînement par courroie modèle PD-210
- 2 haut-parleurs 3 voies RFT modèle Carrera de fabrication allemande

899 99\$

PIONEER



SYSTÈME A-55

140 WATTS

- Amplificateur intégré de 70 watts par canal, modèle SA-950.
- Syntonisateur digital au quartz PLL avec 8 stations AM/FM pré réglées, modèle PXT-950.
- Tourne-disque à retour automatique, modèle PL-750.
- Magnétophone à cassettes à logique IC, modèle CT-550.
- Enceintes acoustiques à 4 voies de 120 watts chacune, modèle CS-959.

1199 99\$

Surplus de 2% avec carte de crédit

1.000 CLUB VIDÉO GRATUIT
Une valeur de \$100 à \$1000 applicable sur la location de films vidéo ainsi qu'une carte de membre à l'achat d'un vidéo et / ou d'un téléviseur d'une valeur de \$500 et plus. Frais d'inscription \$20.
PLUS DE 3000 FILMS VIDÉO

80 MOIS DE GARANTIE LE SEUL
à vous offrir un plan de protection de 80 mois de garantie moyennant un léger supplément.

POINTE-CLAIRE
971, boul. Saint-Jean Nord
(pres restaurant CHI-CHIS)
694-9180

MONTRÉAL
10090, boul. Saint-Laurent
389-3541

LONGUEUIL
2904, boul. Chambly
651-0070

SHERBROOKE
2144, rue King Ouest
563-9191

Atlantis réussit à déployer le satellite commercial Satcom K-2

■ HOUSTON (AFP) — Les sept astronautes d'Atlantis ont rempli avec succès le troisième volet de leur mission commerciale en déployant comme prévu, hier, Satcom K-2, le plus gros des trois satellites transportés par la navette en orbite.

Trois sur trois, a indiqué le Centre spatial de Houston pour féliciter l'équipage de la triple livraison réussie des satellites de télécommunications. Après moins de 48 heures de vol, les astronautes d'Atlantis peuvent se féliciter d'avoir terminé la partie commerciale de la mission qui rapportera \$30 millions à la NASA.

Ensuite, il leur fallait terminer les préparatifs pour l'importante journée d'aujourd'hui au cours de laquelle Jerry Ross et Sherwood Spring transformés en charpentiers de l'espace doivent aller travailler six heures dans l'espace pour estimer la capacité d'un astronaute à monter des structures métalliques. Cette première des deux sorties permettra aussi de mettre au point des techniques de construction qui seront utilisées pour la création de la future station spatiale des années '90.

Des images spectaculaires dignes du meilleur scénario de science fiction doivent être re-

transmises par les caméras de télévision installées dans la soute de la navette. Il sera ainsi possible d'admirer la dextérité des deux astronautes à monter et démonter une tour triangulaire de 15 mètres de haut ainsi qu'une pyramide renversée constituée de poutrelles de 30 kilos chacune.

Pour le restant de leur troisième journée dans l'espace, l'équipage de cette 23e mission d'une navette spatiale devait profiter, hier soir, d'un programme peu chargé pour célébrer dignement la fête américaine de Thanksgiving qui a été marquée par un dîner avec de la dinde et du gâteau au potiron.

Rita Rapp, responsable à la NASA du menu des astronautes, a toutefois indiqué que si le menu n'était pas habituel, la présentation et la préparation de la nourriture n'avaient pas changé: en sachet et déshydratée. Les astronautes doivent injecter de l'eau à l'aide d'une seringue avant de réchauffer l'aliment ainsi reconstitué.

Le seul Mexicain à bord, Rodolfo Neri Vela, ne consommera aucune nourriture mexicaine typique, à l'exception de graines d'amarante, une céréale utilisée par les Aztèques et les Incas.



photo UPI

Le satellite australien Aussat II, lors de son lancement dans l'espace, depuis la navette Atlantis, mercredi.

Naturellement très riche en protéines et en calcium, l'amarante que mange Rodolfo Neri sous forme de corn flakes et de biscuits a été choisie pour ses

qualités nutritives exceptionnelles qui pourraient permettre de combattre la décalcification causée par les vols spatiaux de longue durée.

3 JOURS SEULEMENT

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE

SOLDE DE VÊTEMENTS DE SKI

Achetez des vêtements 1986 de style européen directement du manufacturier.

MODÈLES POUR HOMMES ET POUR FEMMES

Costumes de ski 1 pièce doublés duvet Prix cour. 500\$	250\$
Vestes doublées duvet Prix cour. 320-350\$	165\$
Vestes genre Goretex HoloFill Prix cour. 200-250,\$	100\$
Ensembles 2 pièces HoloFill pour hommes Prix cour. 180\$	95\$
Velours côtelé extensible pour ski de fond Prix cour. 160\$	80\$
Anoraks de ski de fond Prix cour. 80\$	50\$
Costumes genre Goretex pour jogging Prix cour. 250\$	125\$

GRATUIT - Veste squall avec tout achat d'une valeur de 250\$ ou plus

GRATUIT - Shirt avec tout achat d'une valeur de 150\$ ou plus

NOMBREUSES AUTRES OFFRES SPÉCIALES
 Paiement comptant (pas de chèques)
 Vendredi 29 nov.: 17 h-21 h
 Samedi 30 nov.: 9 h-17 h
 Dimanche 1^{er} déc.: 10 h-17 h

**9070, avenue du Parc
388-9278**

TÉMOIGNANT SUR LA MORT DE SON BÉBÉ

Zurlo éclate en sanglots à la barre

■ C'est lorsqu'il a évoqué l'amour plein de réserve, de timidité même, qu'il ressentait pour son fils, mort de faim à

JOYCE NAPIER

l'âge de 29 jours en septembre 1984, qu'Aldo Zurlo a éclaté en sanglots hier et s'est effondré sur le banc des témoins en se cachant le visage.

Quand il était seul avec son fils qui porte le même nom que lui il le prenait dans ses bras, le cajolait, l'embrassait, a dit Zurlo avant de s'affaisser. Mais devant

les autres, il était incapable de manifester cette affection qu'il ressentait pour son enfant. Zurlo, un désœuvré qui vit des prestations de l'aide sociale, interrogé par son avocat Me Jean-Paul Braun, a dit à la cour qu'il ne savait pas comment s'occuper d'un enfant. C'est son épouse, Charlotte Selby, qui changeait les couches du petit, de dire Zurlo qui, lui, n'avait changé le bébé qu'une fois, le jour après sa naissance.

Lorsque sa femme est allée travailler comme danseuse à gogo quatre jours après la naissance de l'enfant, Zurlo restait

avec lui, le nourrissait une fois par jour; la mère lui donnait le biberon une fois, avant de sortir et à son retour, avec du lait partiellement écremé (2 p. cent de gras) coupé d'eau afin que le régime du bébé ne soit pas « trop riche ».

« Je ne savais pas que j'étais en train de lui faire du mal », de dire l'accusé d'une voix sourde.

Une semaine avant la mort du bébé, le 23 septembre 1984, le couple a constaté qu'il « était devenu vraiment trop maigre », rapporte le jeune père. Deux jours avant

la mort du bébé, ils ont décidé de s'adresser à un Centre local de services communautaires pour demander de l'aide.

« On s'est rendu compte qu'on était trop jeunes pour s'occuper de lui », de dire Zurlo.

Plusieurs heures après sa mort, l'enfant a été porté par ses parents à l'hôpital St. Mary's, où il avait vu le jour quatre semaines auparavant. Là on a constaté que son corps chétif était couvert de plaies et de selles et qu'il avait les intestins si vides que le médecin pathologiste qui a fait une autopsie, n'a pu déterminer à quand remontait son dernier repas.

Après la mort du bébé, de continuer l'accusé, Charlotte Selby l'a quitté et il a tenté de se suicider deux fois: en octobre et en décembre 1984. Les deux fois il s'est réveillé à l'hôpital où personne ne lui a rendu visite.

Charlotte Selby avait non seulement été sa femme, mais encore la mère qu'il n'avait jamais eue, la famille qu'il n'avait jamais connue et tant désirée, de dire Zurlo. À l'âge de quatre ans, il avait déjà séjourné dans 14 maisons d'accueil. Leur lune de miel, ils l'ont passée dans une autre maison d'accueil parce qu'ils n'avaient pas les moyens de s'installer dans un appartement.

Lors du contre-interrogatoire, mené par l'avocat de la jeune femme, Me Alessandro Spagnoli, Zurlo a avoué que pendant leur mariage elle l'avait quitté trois fois. À une de ces occasions, il l'a même frappée dans le dos.

Me Spagnoli lui a demandé s'il avait levé la main sur sa femme à une autre occasion, mais Zurlo a répété à plusieurs reprises que c'était la seule fois, bien que la police soit intervenue lors d'une de leurs scènes de ménage.

L'instruction a révélé qu'à peine 12 heures après la naissance du petit, la mère et le bébé ont quitté l'hôpital, accompagnés d'un Zurlo que des témoins ont qualifié « d'agressif ».

Une infirmière de St. Mary's avait insisté pour que la mère et l'enfant restent plus longtemps à l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires et afin que la jeune mère apprenne à s'occuper de son nouveau-né.

Zurlo a affirmé hier, que c'était sa femme qui voulait quitter l'hôpital si tôt et qu'il ne l'avait pas forcée à rentrer à la maison.

Me Spagnoli lui a alors suggéré qu'il avait voulu que sa femme revienne au plus tôt parce qu'il craignait, comme d'habitude, de la perdre et que c'était peut-être lui qui l'avait persuadée d'aller travailler quatre jours après la naissance.

Mais l'accusé a souligné à l'avocat que c'est en se promenant quelques jours après la naissance d'Aldo Zurlo qu'ils avaient vu une annonce devant le club Au sexe d'or, boulevard Décarie. C'est alors que les deux ont décidé que la jeune danseuse pourrait se remettre à travailler.

D'après le témoignage du propriétaire de ce club, où Charlotte Selby a travaillé pendant trois semaines après la naissance de son fils, il n'y avait aucune annonce affichant qu'une danseuse pourrait être demandée Au Sexe d'or.

MEILLEURS PRIX GARANTIS SUR TOUTE LA MARCHANDISE

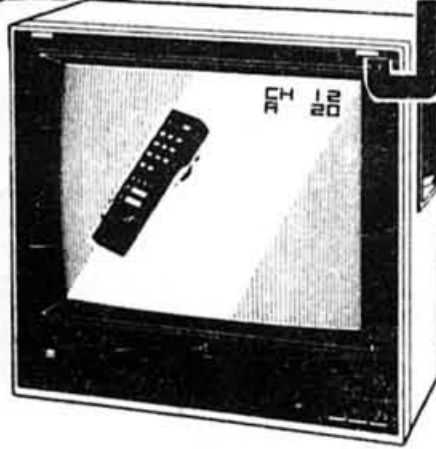
PC 150
 Égalisateur
 Dolby
 Haut-parleur détachable

SPÉCIAL
\$269



PC 30
 Haut-parleur
 Détachable
 Autoreverse
 Dolby

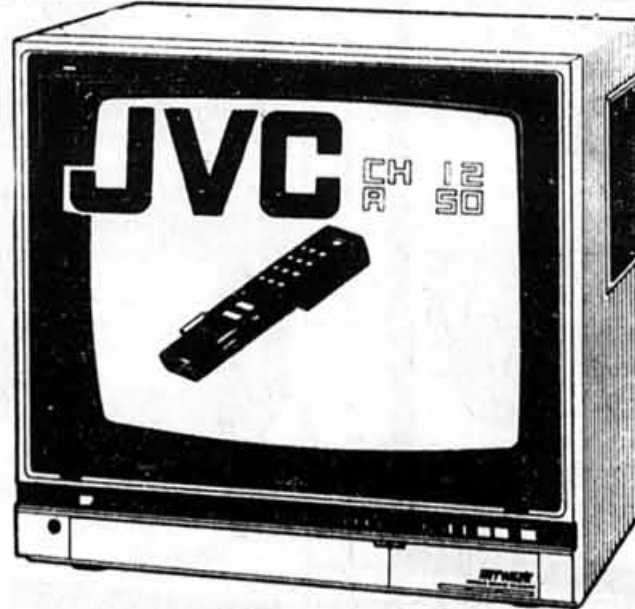
SPÉCIAL
\$199



JVC

- Tube FST 21"
- Câblesélecteur
- Moniteur
- 3 entrées
- Sortie haut-parleur
- Télécommande sans fil
- 29 fonctions

\$999 OU MOINS



- Écran 26"
- Moniteur
- 3 entrées
- Télécommande sans fil avec contrôle de couleurs et teintes
- Télécommande 27 fonctions

\$1249 OU MOINS



- 4 têtes/ heures
- 14 jours/ émissions
- Câblesélecteur 105 canaux
- Télécommande sans fil

\$599 OU MOINS

VENEZ VOIR NOTRE VASTE CHOIX

MAINTENANT OUVERT CLUB AUDIO LASER AU 6000 EST, MÉTROPOLITAIN. LOCATION ET VENTE DE DISQUES AU LASER.

6000 EST, MÉTROPOLITAIN 254-7164

(ancien Castel François) (sur le Lacordaire, St-Leonard)

8125 ST-HUBERT, MTL 277-5528

Visitez notre salon Vidéo HiFi

GALERIES RIVE-NORD, REPENTIGNY

585-5114

Audio Express



SELON UN PSYCHOLOGUE ANTHROPOLOGUE

En l'an 2000, la moitié des écoliers seraient des enfants d'immigrants

■ Au tournant de l'an 2000 — et cela n'est que dans moins de 15 ans — entre 40 à 50 p. cent des écoliers à Montréal proviendront de familles dont les parents auront été élevés à l'extérieur du Québec.

FRANÇOIS FOREST

Cette prévision a été confirmée par Michel Tousignant, psychologue enseignant à l'UQAM, consultant à l'hôpital Douglas de Verdun et psychologue anthropologue de pathologie de la famille.

« Il est évident, a-t-il raconté à LA PRESSE, que l'évolution démographique en Occident fera que les enfants de l'an 2000 ne seront plus les enfants de la classe dominante, de la famille blanche.

À l'heure actuelle, les États-Unis connaissent une influence hispanique et noire importante et l'URSS vit avec une importance démographique de peuples islamiques qui ne va pas en diminuant. Le Canada compte au cours des prochaines années augmenter son contingentement d'immigrants et les éducateurs devront prendre en considération tout cette nouvelle problématique. »

Il n'est pas question de racisme, disons-le tout de suite. Tout simplement d'une réalité que le psychologue a tenté de cerner: « Les enfants de ces familles culturelles vont évidemment se présenter à l'école avec des valeurs différentes. Bien souvent issues d'un foyer nucléaire (père-mère-

enfants), ils auront à composer, et les Canadiens-français d'origine aussi, avec des situations familiales auxquelles ils ne sont pas habitués. Mais étant en nombre tout au moins égal, l'influence d'un milieu culturel portera, tant dans la cour de l'école qu'au conseil d'administration de l'institution auquel les parents ne manqueront de participer ».

La société québécoise, selon lui, est une société plus ouverte que l'américaine, la française ou la belge, tous des pays qui ont vécu du système colonial. La société québécoise peut donc être nettement plus ouverte à l'égard des mariages mixtes, des mariages culturels qui pourraient faciliter une meilleure vie en communautaire.

Sans tomber dans la xénophobie, l'influence des familles d'autres groupes culturels peut-elle modifier la façon de vivre des Québécois d'origine? « Difficile à dire. À l'heure actuelle, on peut prétendre qu'elle est faible parce que les familles néo-québécoises vivent un peu en marge dans des quartiers parce qu'elles n'ont pas encore véritablement tendance à s'engager dans la société dominante. Mais les générations futures le feront.

Michel Tousignant, Ph.D à l'UQAM était invité récemment au colloque sur « l'influence des nouvelles familles sur le développement et la psychopathologie des enfants », à l'occasion du 20e anniversaire du service de pédo-psychiatrie de l'hôpital Notre-Dame.

DERNIERS JOURS
OUVERT LE DIMANCHE 30 NOVEMBRE

**LIQUIDATION
RABAIS
60 À 70%**

sur plus de 200 sofas cuir, causeuses, fauteuils, tableaux, canapés, petits meubles, lampes, etc....

tousalon LAVAL
382-0564
315 OUEST, BOUL.
ST-MARTIN

SIMPSON

**S.V.P. ...
C'EST QUOI?**

C'est une collection sensationnelle de tenues dernier-cri, offertes à prix Simpson des plus abordables! C'est tout simplement formidable!
Vous recherchez une aubaine intéressante? Eh bien en voici une que vous ne devez pas manquer! Jetez un coup d'oeil aux seyants maillots représentés ci-dessous. Nos acheteurs les ont vus pour la première fois à Hollywood, où ils sont TRÈS recherchés. Conquis d'emblée, ils ont trouvé le manufacturier et ont conclu une bonne affaire auprès de celui-ci. Voilà! Nous pouvons vous les offrir au bas prix de 19.99, juste à temps pour Noël! S.V.P. ... un investissement de choix!

Au choix **29⁹⁹** S.V.P. SEULEMENT
Pantalons velours côtelé de coupe mince... les plus prisés par les jeunes élégants cette année! Tissu coton en noir, bleu ou gris 30 à 38.
Maillot coton, coupe ample. Encolure arrondie. Gris, jaune ou bleu roi. P. M. G. (NON REPRESENTÉS)

Au choix **19⁹⁹** S.V.P. SEULEMENT
Maillots fantaisie, coupe ample - les plus recherchés à Hollywood! Confortable tricot acrylique en jaune, bleu roi, rouge, gris, noir ou blanc. P. à TG.
Pantalons velours côtelé et jeans Pierre Cardin de coupe bien étudiée. Velours côtelé ou denim de qualité en coton. Noir ou bleu. 28 à 38.
Achat en personne seulement
S.V.P. 678/644 pour hommes, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

À Montréal **Simpson c'est bien moi**

LE CONFLIT DE TRAVAIL AUX CAISSES POPULAIRES

Saint-Herménégilde en appelle de son amende pour anti-syndicalisme

La Caisse populaire Saint-Herménégilde a porté en appel la décision du juge Marc Brière, du Tribunal du travail, qui la condamne récemment à une amende minimum, soit à \$100 et les frais, pour avoir nui aux activités syndicales de ses employés en grève, employés faisant partie de la section 57 du Syndicat des employés professionnels et de bureau de la FTQ.

La plainte avait été portée lorsque la direction de la caisse avait affiché dans sa vitrine le message suivant: «Lâchez le syndicat et la caisse va négocier.» Cela en réplique au message de la pancarte d'un piqueur où on lisait à peu près ceci: «Lâchez la fédé et on va négocier.»

Précisons que le juge Brière n'a jamais dénoncé dans son jugement la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec.

À la suite du jugement, les réactions patronales peuvent se résumer ainsi: la Caisse populaire Saint-Herménégilde réagissait à une provocation de non respect, de la part de la section 57, du mode de représentation que celle-ci s'était donné, soit de demander les services-conseils de la Fédération et de retenir celle-ci comme porte-parole des décisions du Conseil d'administration de la Caisse populaire. Son message visait à favoriser une véritable

négociation locale en fonction des problèmes propres aux employés de la Caisse populaire Saint-Herménégilde et non ceux véhiculés par l'Union internationale.

À l'article publié dans LA PRESSE du 15 novembre où le syndicat affirmait que le juge Brière dans son jugement dénonçait la Fédération des Caisses de Montréal et de l'Ouest du Québec, il faut ajouter que la sentence du magistrat est beaucoup plus nuancée: « Dans l'espoir que leur présence (les deux parties) devant le Tribunal n'est qu'un phénomène accidentel et que les parties s'emploieront, avec toute l'énergie souhaitable,

à réaliser leur obligation de poursuivre la négociation de bonne foi d'une convention collective de travail qui serait satisfaisante de part et d'autre, je vais condamner au minimum, soit à 100 dollars et les frais, la prévenue et j'espère que vous trouverez entre vous le moyen de passer à des choses plus utiles ... ».

Le magistrat a aussi laissé entendre dans son jugement que si la Caisse avait porté plainte, le syndicat aurait été condamné de la même façon puisque l'article 12 b) du Code du travail prévoit que le syndicat doit aussi respecter les structures patronales que la Caisse populaire s'est données dans les présentes négociations.

BAZAR DIMANCHE NA'AMAT PIONEER WOMEN

Place Bonaventure
Le Viaduc

ENTRÉE LIBRE

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE, 10 h - 21 h

GROS RABAIS SUR:

Vêtements neufs pour toute la famille
Chaussures
Manteaux de fourrure usages
Articles-cadeaux
Jouets

Bijoux
Marchandise au mètre
Artisanat
Articles ménagers
Articles de sport

Restaurant

L'OPTION S.V.P.: VÊTEMENTS MODE RECHERCHÉS, À PRIX À PORTÉE DE TOUS!



**ANORAK À ISOLANT
DUVET/PLUMES**

69⁹⁹ SEULEMENT

Un achat qui vous tiendra au chaud tout l'hiver! Confortable anorak en tissu polyester/coton rebelle aux intempéries: devant à fermeture boutons-pression/glissière; capuchon. Détails mode comprenant poches multiples, glissières, fermeture "Velcro" et garniture matelassée. Choix de modèles en marine, tan, gris, beige, vert ou vert loden. P. à TG.

JEANS TON NOIR

29⁹⁹ SEULEMENT

Jeans denim de coton lavé, ton noir. Coupe mince à la mode. Tailles 28 à 38. Maintenant offerts à bas prix S.V.P. Venez chercher les vôtres dès aujourd'hui!

Achat en personne seulement
S.V.P. 639/678 pour hommes, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



S.V.P.

Simpson Valeur Plus

Simpson c'est bien moi

LA PANIQUE EST INJUSTIFIÉE, SELON LE DR MONTAGNIER

Le SIDA pourrait faire trois fois plus de ravages d'ici dix ans

Le Dr Luc Montagnier, l'éminent chercheur français qui fut le premier à identifier le rétrovirus du syndrome de l'immuno-déficience acquise,

croit que le SIDA pourra faire des ravages trois fois plus consi-

PIERRE VINCENT

dérables que maintenant dans les pays occidentaux, d'ici à dix ans.

Dix ans, c'est exactement le temps qu'il a fallu à la maladie pour se répandre à un état épidémique dans les populations d'Afrique centrale. Au Zaïre, par exemple, les experts avaient estimé l'incidence de la maladie à 0,2 p. cent en 1970, soit à peu près la même que nous enregistrons en ce moment dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord, et ce pourcentage grimpeait à 3 p. cent en 1980, atteignant quasiment autant de femmes que d'hommes.

« Il est théoriquement possible que la même chose se produise chez nous », a déclaré le Dr Montagnier, hier, devant plusieurs dizaines de chercheurs québécois

venus le rencontrer à l'Institut Armand-Frapppier.

Tout en se disant optimiste quant à la découverte, d'ici à quelques années, d'un médicament et, plus tard, d'un vaccin pour lutter contre le SIDA, le célèbre médecin de l'Institut Pasteur de Paris constate que, pour l'instant, rien ne saurait freiner l'ascension fulgurante de la maladie dans le monde.

Les travaux sur un vaccin anti-SIDA n'ont toujours pas su surmonter le problème des anticorps neutralisants. Et aucun des médicaments expérimentés à ce jour n'a encore donné de résultats satisfaisants pour qu'on puisse envisager des stratégies thérapeutiques.

À l'instar d'autres chercheurs

européens et nord-américains, le Dr Montagnier estime que l'annonce du traitement à la cyclosporine de deux patients français, en phase terminale de la maladie, était prématurée.

« Il était logique de songer à utiliser la cyclosporine puisqu'il s'agit d'une maladie immunitaire, explique-t-il, mais l'annonce était prématurée. » Notant que la cyclosporine semble promise à un bel avenir dans le traitement du diabète, le Dr Montagnier se demande si le médicament ne comportera pas, en revanche, de graves dangers pour les patients atteints de SIDA, puisque, à toutes fins utiles, il s'agit d'ajouter un immuno-suppresseur à un organisme souffrant déjà d'une déficience immunitaire.

Le Dr Montagnier estime, par ailleurs, injustifiée la panique engendrée par le SIDA. « C'est presque devenu une maladie médiatique, dit-il. Il s'agit sans doute d'un cas unique dans l'histoire de la médecine. Il est vrai qu'au début, cela pouvait s'expliquer par la peur de l'inconnu. Mais, aujourd'hui, nous connaissons le virus et nous savons comment il peut se transmettre, par conséquent la panique est injustifiée. »



photo Réal St-Jean, LA PRESSE
Le Dr Montagnier.



LITS en LAITON PUR LAITON GARANTI

TOUS MODÈLES ET DIMENSIONS OFFERTS À **50%** de rabais

Nous fabriquons des lits en laiton et vous pouvez les acheter directement chez nous MOITIÉ moins cher qu'en boutique. C'est vrai, nous vous les vendons au prix de « gros ». N'achetez pas avant d'avoir jeté un coup d'œil chez nous.

GEORGIAN BRASS BED CO.
16356, BOUL. GOUIN OUEST, PIERREFONDS

(Prenez la Transcanadienne ouest jusqu'à St-Charles nord, tournez ensuite sur Gouin à droite.)

SAMEDI
MIDI À 17 H

BELEC INC.

457-2755

SIMPSON

Un Noël sous le signe
de l'élégance! Seyantes
chemises Henry Grethel
et Pierre Cardin pour lui!

AU CHOIX

22⁹⁹

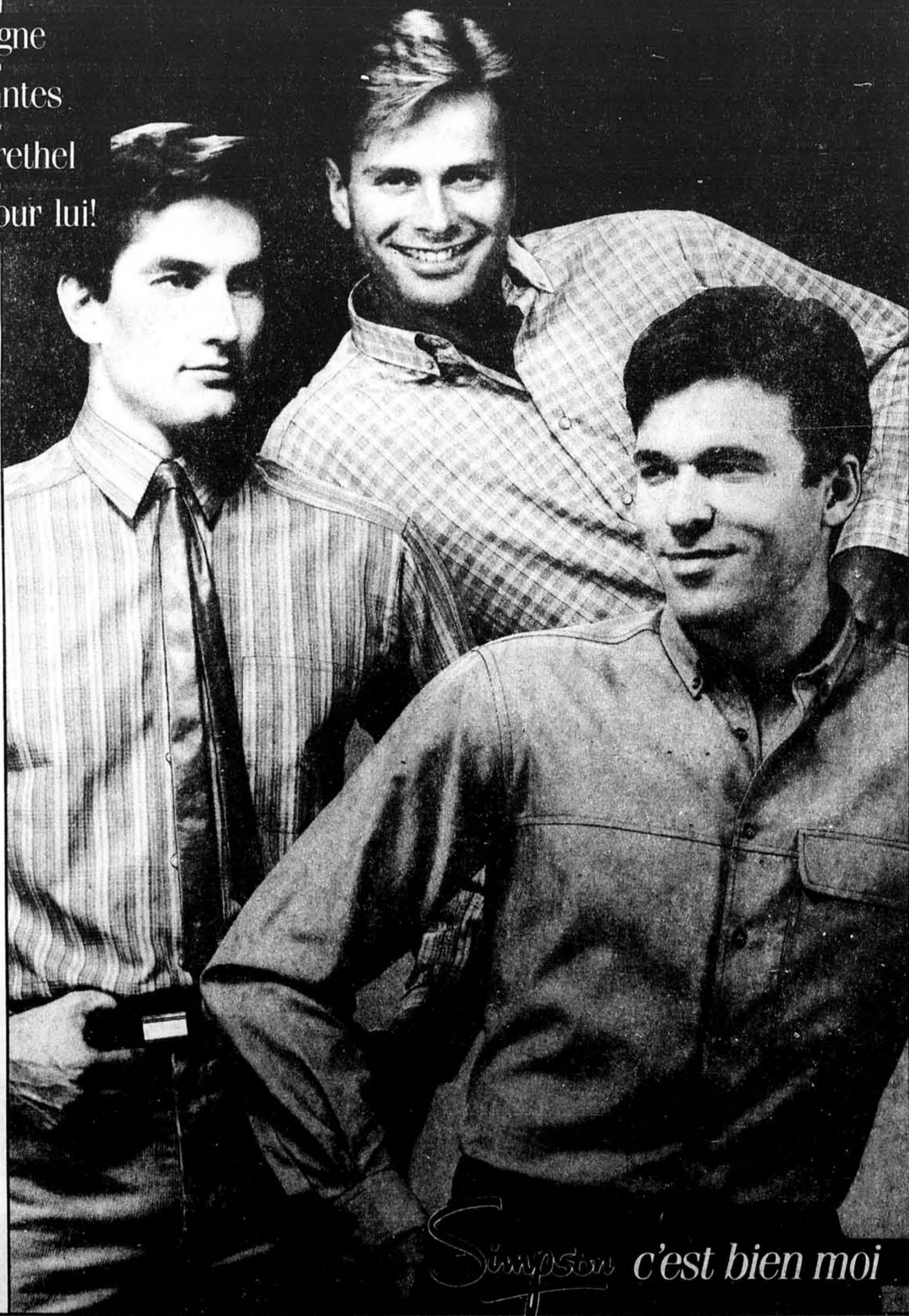
Comblez-le à Noël en lui offrant le cadeau qu'il appréciera à coup sûr! Seyantes chemises sport, portant la griffe de deux couturiers bien connus de tous et offertes en une gamme de tons unis, motifs quadrillés ou à rayures. Cols réguliers ou à pointes boutonnées; tissus coton ou polyester/coton. P.M.T.T.G. Aussi... d'autres marques réputées comme Miller et Mr. Jeff. Venez chercher les vôtres dès maintenant!

Achat en personne seulement
Vêtements sport pour hommes.
264, centre-ville. Aussi à
Fairview, Anjou, Laval et
St-Bruno.

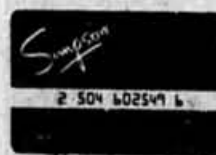


Cassette techniques
de base du hockey
avec
Guy Lafleur
29⁹⁵ Prix Simpson

La cassette vidéo de Guy Lafleur vous apprendra à améliorer vos techniques de jeu. Offerte en français ou en anglais. Format VHS seulement. Disponible aux 5 magasins Simpson.



Simpson c'est bien moi



**HEURES
D'OUVERTURE
DES MAGASINS
SIMPSON**

DU LUNDI AU MERCREDI:
JEUDI ET VENDREDI:
SAMEDI:

CENTRE-VILLE
10h à 18h
10h à 21h
9h à 17h

SUCCURSALES
9h30 à 18h
9h30 à 21h
9h à 17h

RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE-VILLE, FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO.